VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 19 NOVEMBRE 1913 — No. 8

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.00 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 6 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées à
LE MANITOBA
45 ... PROVENCHER
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.
TÉLÉPHONE: Main ...

MGR L'ARCHEVEQUE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface est arrivée dimanche à Saint-Boniface après une absence de trois mois. Notre vénéré pasteur a visité Rome et le Pape. Il en rapporte pour ses ouailles des paroles de bénédiction, dont Il a voulu nous faire part dès son arrivée à Montréal.

Nous sommes heureux d'apprendre que Sa Grandeur nous revient avec une santé amélioré et pourra continuer avec une recrudescence de vigueur les oeuvres qui font de son épiscopat une période à la fois si glorieuse et si féconde pour l'Eglise de Saint-Boniface.

Nous présentons nos respectueux hommages à Sa Grandeur.

Le Discours de M. Norris

Ceux qui avaient conservé une lueur d'espoir en l'esprit de justice et la largeur de vues de M. Norris doivent maintenant être désabusés.

Il est clair que le chef de l'Opposition va essayer d'arriver au pouvoir en soulevant les préjugés de race et de religion. Son discours aux membres du Club Libéral de Winnipeg est à ce sujet d'une limpidité douloureuse; il devra aliéner définitivement à M. Norris la masse du vote catholique.

Voici ce que dit la *North-West Review* comme commentaire à ce discours :

La politique d'éducation du parti libéral de cette province, telle qu'énoncée et définie par M. Norris est parfaitement claire. C'est plutôt un dur réveil pour les milliers de catholiques libéraux qui ont loyalement adhéré à leur parti pendant plusieurs années dans l'espoir que les temps avaient changé et que les chefs d'aujourd'hui étaient différents des chefs d'il y a vingt ans. Mais ils devront être reconnaissants à M. Norris de sa déclaration, qui est franche, si elle est brutale. Ils savent enfin où ils en sont. Son discours équivaut à une notification formelle qu'on ne sollicite pas leur appui et qu'on ne s'y attend pas. On leur *signifie* un avis de s'en aller. Et, malgre l'entorse que peuvent en recevoir leurs convictions politiques, tous les hommes de caractère ayant en eux une parcelle de fierté n'hésiteront pas à prendre au mot M. Norris.

M. Norris a été profondément blessant pour les catholiques; il a été, en plus, parfaitement ridicule. Notre clergé, nos congrégations religieuses, notre corps enseignant, les cent mille catholiques du Manitoba, qui ont construit des collèges, des académies, des couvents, des écoles, ne sont que de petites gens. Ils n'entendent rien à l'éducation, ils ne connaissent rien à la formation des enfants, ils n'ont pas compris le genre d'instruction dont il faut nantir la jeunesse pour qu'elle soit capable de soutenir plus tard la lutte de la vie, ils ne savent pas la manière de faire des citoyens canadiens de pleine envergure, utiles et éclairés.

C'est T. C. Norris qui prétend cela !

Voyez !

Il veut régénérer le système scolaire actuel et donner enfin à la province des écoles *nationales, capables de préparer convenablement l'enfant à la tâche de la vie ;* capables de former à même les divers éléments qui forment la collectivité des citoyens *une population qui soit en harmonie et qui ait l'esprit de progrès !*

Ça revient à dire que jusqu'à présent nous n'avons été que des arriérés, des aveugles, des taupes. M. Norris, M. Johnston, M. D. A. Ross, M. Wilton, puits profonds de science pédagogique, et incomparables professeurs de civisme, vont nous rendre savants et patriotes au moyen de l'enseignement neutre obligatoire et de l'Université d'Etat neutre.

Les catholiques bondiront sous ces outrages à leurs doctrines et à leurs méthodes en matière d'éducation.

La suprême supercherie de toute cette campagne d'agitation, c'est de vouloir absolument appeler *école nationale* l'école athée préconisée par M. Norris pour la distinguer de l'école confessionnelle réclamée par la conscience catholique et de l'école bilingue réclamée par la dignité nationale française. C'est, s'il vous plaît, cette absence de l'enseignement religieux et de l'enseignement suffisant de la langue maternelle de l'enfant qui fait de l'école une école *nationale,* qui développe chez les enfants le sentiment de leur *canadianisme* et leur donne cette largeur de vue, cette *broadmindedness* dont parlent à tout propos M. Norris et ses amis.

Il est vrai que tous les chefs de l'école libérale moderne n'ont pas parlé comme le savantissisme chef du parti libéral manitobain. Guizot et Gladstone, entre autres, ont proclamé la nécessité du respect des consciences et de Dieu à l'école. Mais l'expérience et le savoir de Guizot et de Gladstone n'étaient que de la petite bière à côté de l'expérience et du savoir de T. C. Norris !

Il est vrai, également, que certains anglais, tels lord Dufferin, par exemple, ont souvent condamné tous efforts de suppression d'une race au profit d'une autre en ce pays; ils y voyaient un sujet de lutte et un péril pour le développement et la prospérité de la nation canadienne. Mais lord Dufferin, qui passait pourtant pour quelque chose autrefois, est un pauvre nain devant un génie comme T. C. Norris !

Cette immense cafarderie du chef de l'opposition n'effraiera personne au sein de la minorité; elle ne tiendra même pas debout devant la masse des électeurs, protestants ou catholiques, anglais ou français de cette province.

De tous côtés arrive les camouflets et les démentis aux assertions de M. Norris. La province de Québec, la vieille province française de la Confédération, possède un système d'éducation où le catéchisme est en honneur et où l'on respecte la langue maternelle de l'enfant. Et ce double cachet religieux et patriotique n'a pas rétréci l'intelligence de l'enfant, ni déformé son cœur, ni refroidi son amour pour le Canada. Ce système a, au contraire, produit des générations de citoyens qui aiment leur pays, qui en respectent les lois et qui ont assez de *broadmindedness* pour accorder à la minorité protestante liberté entière en matière de conscience et d'éducation. Pendant que dans à peu près toutes les provinces canadienne les minorités ont dû se battre pour leurs droits scolaires, la minorité québécoise a vécu dans la paix, protégée à la fois par la loi et par l'esprit de justice du peuple. Voilà la leçon que le système des écoles confessionnelles et bilingues de la province de Québec donne à ceux qui dans les autres parties de la Confédération veulent exclure l'idiôme natal et Dieu de l'école sous prétexte que c'est nécessaire pour fabriquer du *broadmindedness !*

Et nous, catholiques de cette province, nous avons conscience de ne pas mériter le méprs et la feinte pitié que M. Norris et ses disciples nous témoignent. Nous ne sommes ni des rétrogrades, ni des ignorants, ni des ratés, ni des cœurs étroits, ni des canadiens d'un specimen inférieur. Ce n'est pas aux catholiques de cette province qu'on peut lancer de pareilles insultes avec des chances d'être cru.

Le premier collège classique de ce pays fut fondé par l'Eglise catholique ; et la supériorité de son enseignement s'est toujours maintenue depuis Mgr Provencher jusqu'à nos jours. L'une des meilleures, la meilleure école de la province, peut-être, est l'école catholique bilingue Provencher. Tout récemment deux de nos écoles bilingues rurales remportaient des succès signalés dans les concours des Ecoles Normales. Les écoles catholiques de Winnipeg, tenues debout si héroïquement, sont, par leur qualité, une réponse accablante aux jérémiades du chef de l'Opposition.

A forces de dire des bêtises, M. Norris a créé une situation qui n'est pas désirable dans le domaine politique : il a forcé les catholiques à s'éloigner en bloc d'un parti—comme le gouvernement Whitney est en train de s'aliéner fatalement le vote des catholiques d'Ontario.

Un chef de parti qui n'est pas capable de recruter autour de lui des adhérents de tous les groupes, de toutes les races et de toutes les religions autorisées par la loi, n'est pas de taille à faire un chef d'Etat.

* * *

Pour nous, catholiques, notre attitude est claire, et elle ne saurait porter ombrage à personne qui voudra l'examiner de bonne foi. Nous ne faisons aucune chicane à ceux qui ne sont pas de notre religion et qui réclament pour leurs enfants des écoles publiques telles qu'on les entend quand on veut les distinguer de nos écoles à nous. Il y a là affaires de préférence, d'entraînement et de traditions où nous n'avons garde de pénétrer. Nous ne demandons que cette chose fort simple : le respect par les gouvernements et les partis de nos droits légaux et de nos consciences. Qu'on nous accorde cette mesure de paix et d'équité, comme les catholiques de la province de Québec accordent la paix et l'équité à la minorité de chez elle.

Qu'on nous reconnaisse légalement ce que le droit naturel nous donne, et, à notre tour, nous donnons à tous les Norris du pays l'assurance que nous enseignerons aux enfants catholiques les lettres, les sciences, le civisme canadien, la loyauté à la couronne, et le *broadmindedness !* Nous enseignerons le Credo de notre foi, mais nous enseignerons aussi aux petits enfants, comme nous l'avons toujours fait du reste, le *Maple Leaf for Ever,* le *God Save the King* et le *Domine Salvum fac Regem.* Si on nous remettait ce que le gouvernement Greenway nous a volé, nous ne serions peut-être pas opposés—ici *Le Manitoba* exprime une idée purement personnelle,—à une loi d'instruction obligatoire, bien que l'efficacité d'une telle mesure,, en dehors de toutes autres objections, soit fort discutable.

En ce qui concerne le rayon bilingue français, M. Norris peut également rassurer son cœur préoccupé. L'anglais est enseigné chez nous. Il est bien enseigné, il doit l'être, et il le sera toujours. Nos inspecteurs, notre corps enseignant améliorent tous les jours cette partie du programme. Mais,—qu'on n'oublie pas ce *mais-là*—la langue maternelle de l'enfant sera aussi enseignée *pour elle-même.* Elle tiendra une place d'honneur au programme, et tous les Norris de la province n'ont pas le poignet assez solide pour qu'il en soit autrement.

LADY STRATHCONA

Lady Strathcona, épouse du haut commissaire canadien à Londres, est décédée jeudi. Elle avait 89 ans.

Mgr Beliveau

Sa Grandeur Mgr Béliveau, a été jeudi dernier l'hôte des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et de l'Assomption, de Winnipeg (Paroisse du Sacré-Cœur.) Mgr Béliveau a fait à son auditoire une magnifique conférence sur l'Acadie et la belle tenacité patriotique des Acadiens.

Notes Politiques

L'élection de l'honorable Docteur Montague, ministre des Travaux Publics, a été fixée au 29 novembre. Le comté de Kildonan, St. Andrws est un comté dont la faveur s'est partagée entre conservateurs et libéraux depuis 15 ans. M. Montague l'emportera facilement, cette fois-ci.

* * *

L'honorable Georges E. Foster et l'honorable L. P. Pelletier ont adressé la parole au "Canadian Club", de New-York. Les deux ministres ont été très applaudis.

* * *

La décision de Sir Rodmond Roblin de consacrer $2,500,000 à l'amélioration des routes rurales a provoqué un véritable enthousiasme dans les campagnes. Il ne faut pas oublier que le gouvernement Roblin est un gouvernement d'initiative et qu'il a complètement transformé le Manitoba depuis qu'il dirige cette province.

* * *

Le parti libéral vient de choisir M. R. A. Bredin, comme condidat contre l'honorable Dr Montague, le nouveau ministre des Travaux Publics, dans Kildonan et St. Andrew.

Le Président Maclean

C'est ce soir que commenceront les fêtes d'inauguration du nouveau président de l'université, M. James Alexander MacLean.

A deux heures et demie au 'Manitoba College Convocation Hall," discours: par M. Frank Westbrooke, président de l'université de la Colombie Anglaise; par le révérend père Lewis Drummond, S.J., professeur de théologie au collège des Révérends Pères Jésuites, à Edmonton; M. Frank LeRond McVey, président de l'université de Dakota-Nord.

Ce soir banquet au Royal Alexandra. Demain dans la matinée, au "Manitoba College Convocation Hall," discours par: M. Howard Whidden, principal du "Brandon College"; M. Daniel M. Gordon, principal de la "Queen's Universtiy, Kingston"; M. J. G. Adami, de l'Université McGill, Montréal; M. Walter C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan.

A une heure, lunch à "l'Industrial Bureau" par le "Canadian Club."

A deux heures, convocation solennelle de l'Université au Walker, discours par les représentants des collèges, par le chancelier de l'Université et réponse par le président James Alexander MacLean.

A huit heures du soir "conversazione" au Royal Alexandra.

Union Nationale Métisse

Hier matin, avait lieu à la Cathédrale un service funèbre pour le repos de l'âme de tous les défunts de la nation métisse.

Le Révérend Père Comeau, O. M.I., officiait, assisté de MM. les abbés Kessler et Desmarais, comme diacre et sous-diacre.

La messe fut célébrée à l'autel Saint Joseph, don de l'Union Nationale Métisse à la Cathédrale.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau était à son fauteuil, ainsi que Monseigneur Dugas.

Le chœur rendit la messe des morts harmonisée. L'église avait revêtu ses plus beaux habits de deuil et le catafalque était brillamment illuminée.

Parmi ceux qui assistaient à ce service solennel, nous avons remarqué entre un grand nombre d'autres :

L'Hon. Jos. Bernier, Secrétaire-Provincial, M. Horace Chevrier, Grymonpré, Président d'honneur de l'U. N. F. O.; A. Potvin, Vice-Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Roger Goulet, Président de l'Union Nationale Métisse, M. William Lagimodière, ex-M.P.P., premier Vice-Président de l'Union, M. Urbain Delorme, deuxième Vice-Président de l'Union ; les vétérans de 1870 dont les noms suivent: MM. André Neault, Ambroise Lépine, Elzéar Lagimodière, Colin McDougall, Paul Proulx, François LaRocque, Prosper Neault, Antoine Vermette, Martin Jérôme, ex-M.P.P., MM. Joseph Riel, Alexandre Riel, Louis Lépine, Alex. Neault, Léon Beauchemin, de l'Ile des Chênes, Patrice, William et Alfred Beauchemin, de Saint-Charles; Louis Carrière, Henri Carrière et plusieurs autres de Saint-Pierre-Jolys; J. P. McDougall, de Saint-François-Xavier, William Vermette, Johnny Vermette, C. Teillet, Louis Riel, H. Bruce, V. Mager, J. Gosselin, de Saint-Norbert, M. Dufault, Jos. Grouette, de Ste-Anne, Roger Marion, L. Lavallée, E. Perreault, M. Lavallée, C. Tétrault, D. Ducharme, Wm. Gladu, Eulalie Gladu, sœur de Louis D. Riel, J. M. Poitras, Alfred Goulet, Gustave Bruce et J. B. Leclerc, etc. etc. Il y avait aussi un grand nombre de dames.

A l'issue de la messe, MM. Joseph Mouard et Gustave Bruce, suivis des officiers de l'Union Nationale Métisse et d'un grand nombre de citoyens, allèrent déposer sur la tombe de Louis Riel, une ancre de fleurs magnifiques. Elle portait comme inscription ces seules paroles écrites en lettres d'or sur le ruban—couleur de l'Union: "Nous nous souvenons." Ce fut une cérémonie pieuse et touchante.

Dans l'après-midi, il y eut à la salle Leclerc une réunion générale de l'Union Nationale Métiesse. On y discuta des questions de la plus haute importance au point de vue de la nation métisse et du progrès de l'Union.

Le Club Belge de Saint-Boniface

Il y a quelque temps on lisait dans les journaux de Winnipeg et de Saint-Boniface que sur la demande du comité de direction du Club Belge, Sa Majesté le Roi Albert I Roi des Belges avait envoyé au dit comité son portrait et celui de Sa Majesté la Reine Elizabeth.

Dimanche dernier à 4 heures de l'après-midi le dévoilement de ces portraits a eu lieu par le Consul Belge de Winnipeg et en présence de près de 500 Belges. On remarquait parmi les invités outre M. le Consul, J. A. H. Dubuc, MM. Noël Bernier, J. Colon, secrétaire du Consulat, Prosper Gevaert, président de la fanfare de Saint-Boniface.

La grande salle était artistiquement décorée aux couleurs belges, françaises et britanniques.

A l'ouverture de la séance, M. A. VanHoorenbeck, président du Club présente les invités à l'auditoire et fait ressortir toute l'importance de la fête au point de vue patriotique puis donne la parole à M. le Consul qui se lève au milieu des applaudissements de l'assemblée. La fanfare de la Cité de St-Boniface joue la Brabançonne, chant national Belge, souvenir de la révolution de 1830, qui donna à la Belgique son indépendance.

M. le Consul dit que comme toujours il est heureux de se trouver parmi les Belges. Il fait l'éloge de la Belgique, de ce petit pays qui, avec ses huit millions d'habitants, grâce à son industrie, son commerce, ses finances, ses arts, ses manufactures, son système d'éducation et son agriculture fait l'admiration du monde entier. Il décrit les Belges comme travailleurs, économes et surtout très bons patriotes. Les Belges de Saint-Boniface et du Manitoba ont sû se créer de belles positions parmi les citoyens canadiens. Ils ont raison d'être fiers de leur pays natal en même temps qu'ils demeurent fidèles à leur patrie d'adoption.

Le Club Belge lui-même est un véritable succès; modeste à ses débuts, sans ressources et comptant très peu de membres, il se compose aujourd'hui de 800 membres et possède des propriétés valant plusieurs milliers de dollars.

M. le Consul dévoile les deux portraits aux cris répétés de "Vive le Roi Albert I. Vive la Reine Elizabeth." La fanfare joue la nouveau la Brabançonne.

M. Noël Bernier, remplaçant l'Honorable Secrétaire Provincial, absent, fait à son tour l'éloge de la Belgique admirée de tout les peuples. Les Belges au Manitoba, dit-il, réussissent admirablement bien a tous les points de vue. Ils doivent servir d'exemple aux Canadiens. Il les invite à conserver l'amour de leur patrie, l'amour de leur langue et tout en restant bons sujets Belges d'être aussi de loyaux sujets Canadiens. La fanfare entonne le chant canadien et M. Bernier répète en anglais ce qu'il a dit en français.

M. Colon, l'apôtre des dames ajoute quelques mots. Il dépeint le Roi Albert I comme un bon souverain, un savant aimant les arts et les belles lettres, et quoique jeune encore déjà recherché par les autres souverains d'Europe. La Reine Elizabeth se distingue surtout par sa charité et sa modestie. Les Belges ont bâti un club qui est nonseulement un endroit d'amusement mais aussi une place ou l'on pratique la charité et maint Belge en détresse y a trouvé d'utiles secours. Le Club met admirablement en pratique la devise Belge "L'Union fait la Force."

M. Prosper Gevaert traduit en flamand les discours des orateurs qui l'ont précédé. Il les remercie de leurs paroles élogieuses et encourageantes. Les Belges seront reconnaissants a tous ceux qui ont aidé à former et à maintenir le club.

M. Alph. Allegaert, Secrétaire du Club, lit une très littéraire adresse en flamand au nom du comité d'administration. Cette adresse fut très remarquée. Le Président, M. Aug. VanHoorenbeck en flamand remercie tous les orateurs. Il est fier des Belges; quoique provenant presque tous de la classe ouvrière, ils occupent déjà des places enviables au Manitoba. Il espère que tous les Belges travailleront non-seulement pour le développement du club, mais aussi pour le progrès de la nation Belge au Manitoba.

M. le Consul adresse encore quelques mots en anglais. Les cris répétés de "Vive le Roi et la Reine, Vive la Belgique, Vive le Canada" lui répondent. La fête se termine par le *God Save tre King,* écouté religieusement par toute l'assemblée.

Sur la proposition d'un des membres une dépêche a été envoyée à leurs Altesses Royales en Belgique, dépêche donnant aux Souverains des détails sur la fête qui venait d'avoir lieu et les assurant du profond et entier dévouement de leurs éloignés mais toujours fidèles et loyaux sujets.

CH. M.
Communiqué,

M. A. H. de Trémaudan, directeur du *Le Pas Herald* vient de quitter ce journal et s'établira définitivement à Winnipeg en décembre prochain.

Union Nationale Française de l'Ouest

Après avoir vu augmenter de plus du double le nombre de ses membres, l'Union Nationale Française de l'Ouest a pensé le moment opportun de sérieusement améliorer sa situation. A dater d'aujourd'hui, en effet, la salle de jeux, 47 rue Dumoulin, sera ouverte tous les jours de deux heures de l'après-midi à minuit. Prochainement, une bibliothèque sera mise à la disposition des sociétaires; et au 1er janvier 1914 la cotisation mensuelle sera de 50 cts.

Une délégation composée de M. Jules Grymonpré, président d'honneur; M. C. Buffet, président, M. F. Deniset, vice-président, M. A. Seive, M. P. Grant, a été nommée le 11 novembre dernier avec pleins pouvoirs pour approcher le gouvernement à la prochaine session de la législature afin d'obtenir la charte d'incorporation de la Société. Le jour où nous serons incorporés nous pourrons nous établir sur la base d'une société par actions et dès lors nous serons forts parce que nous serons unis car, tout sociétaire devra être titulaire d'au moins une action.

Des félicitations ont été votées à M. H. Brunache, 26½ Somerset bloc, pour le zèle qu'il dévoue au bureau de placement gratuit pour les Français et dont l'Union Nationale Française de l'Ouest lui a accordé la direction.

AUG. DE LA BARRIÈRE,
Secrétaire.

Les Caisses Populaires

Les articles que nous publions en ce moment sur les Caisses Populaires sont reproduits de la revue montréalaise: *L'Ecole Sociale Populaire,* qui nous demande de noter le fait.

Nous avions cru, regardant rapidement la couverture du tract, à une brochure personnelle de M. Desjardins. Notre omission nous étant signalée, nous nous hâtons de la réparer. *Cuique suum.*

"Pages de Souvenirs et d'Histoire"

Nous apprenons que les électros pour les gravures du volume de l'histoire de "la Paroisse de Saint Pierre Jolys" se terminent en ce moment à Toronto et que l'ouvrage de Monsieur l'abbé Jolys va inaugurer une magnifique machine à composer que viennent d'acheter les Religieuses Franciscaines de Marie, de la Maison Sainte-Anne de Québec. On souscrit à cet ouvrage, un beau volume avec 21 gravures hors texte: soit chez les Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, 180 Grande Allée, Québec, ou chez l'auteur, M. l'abbé J. M. Jolys, Curé de Saint-Pierre, Man. 1 vol. reliure soigné, prix $1.50.

Colonie Belge

Le 18 novembre a eu lieu le mariage de M. Jean Van Raes, fils de M. Auguste Van Raes de St-Boniface, avec Mlle Josephine Dandurand, fille de M. Alfred Dandurand et de Mme Dandurand, (née Régina Baltasar) de la même place.

Le comité exécutif du Club Belge après l'élection en assemblée générale (plus de 142 votants) des nouveaux membres en remplacement des officiers sortant de charge, vient de constituer définitivement comme suit son bureau pour 1913-1914:

M. Aug. VanHorenbeck, président.

E. F. Menu, vice-président et secrétaire.

Conseillers :

Em. Taillieu, Jules Decraene, Alf. Tanghe, Jules Leleu, Ths. Elleuwout, C. Chrisfiaens, Aug. Vanraes, P. Desmet, Emile Elias.

Secrétaire adjoint, A. Allegaert.

Les taxes perçues par la ville de Winnipeg jusqu'à présent pour l'année 1913 se chiffrent à $1,744-000. A Saint-Boniface, l'Hôtel-de-Ville a perçu $480,000 environ.

REVUE DE LA PRESSE

MAGNIFIQUES RESULTATS

(*L'Evénement*)

Les revenus du Canada, continuent leur marche ascendante. L'an dernier, nos recettes avaient atteint le chiffre énorme de $168,250,000. Si les cinq derniers mois de cette année sont en proportion des sept premiers, le revenu du Canada, pour l'exercice de 1913-1914, dépassera cette fois $175,000,000!

Cette prospérité inouïe à une époque où tous les autres pays se plaignent de la dureté des temps présents est on ne peut plus satisfaisante. Elle indique une augmentation de trafic dans toutes les branches du commerce. Elle marque aussi l'excellence de l'administration fédérale quiparvient à des résultats si merveilleux tandis que certaines grandes compagnies très puissantes, comme le Pacifique Canadien, font moins bien cette année que les années dernières.

* * *

LA FERTILITE DU SOL

(*La Patrie*)

On sait que la cause principale de l'exode des cultivateurs américains vers l'Ouest canadien est la fertilité plus grande de notre sol. Les statistiques récentes publiées dans les deux pays permettent d'établir sous ce rapport, une comparaison avec des données irrécusables et qui est toute à notre avantage. Voici quel est, dans les deux pays, le rendement moyen par acre des cultures de céréales :

	Boisseaux par acre Etats-Unis	Canada
Blé.	13.2	21.5
Avoine.	29.3	40
Orge	24	41.4
Seigne	16	20

Cette comparaison ne doit toutefois pas seulement nous servir pour des fins de réclame.

Elle doit aussi nous faire songer que la fertilité du sol est une richesse qui s'épuise quand elle est exploitée inconsidérément. Les terres, aux Etats-Unis, étaient autrefois aussi fécondes qu'aujourd'hui les nôtres. A toujours donner sans jamais rien recevoir, elles sont devenues peu productives, et pareillement la fertilité de l'Ouest canadien s'épuisera si nous ne prenons des moyens de l'entretenir.

* * *

LA MODE

(*Le Temps*)

Ceux qui croient que les raffinements modernes en fait de mode sont civilisés, parce qu'ils viennent de la Grèce antique, se trompent énormément.

Un missionnaire qui revient à New-York, de la Nouvelle-Guinée, raconte avoir trouvé dans les fourrés de ce pays lointain, des femmes indigènes qui portaient la robe ouverte d'un côté.

Il est vrai que la toilette était faite de feuilles d'arbres, mais peut-on reprocher à ces femmes de prendre où elles le trouvent le tissu dont elles se garnissent.

D'autres le prennent bien sur le dos de notre mouton.

Est-ce que le pagne des hottentots ne rappelle pas étrangement la robe de bal de nos jours ?

* * *

L'EXPOSITION DE MONTREAL

(*La Presse*)

Lord Strathcona.
Lord Desborough.
Le comte Grey.
Sir Thomas Skinner.
Sir Trevor Dawson.

Cinq des plus beaux noms d'Angleterre qui approuvent avec enthousiasme le projet d'une exposition universelle en Canada.

* * *

LES BONNES ROUTES

(*Le Telegram*)

On est heureux de pouvoir constater que le problème des bonnes routes attire autant d'attention dans le Manitoba. Le banquet de l'association qui avait réuni un nombreux concours et qui comptait parmi les convives grand nombre de personnes résidant hors la ville, a démontré l'importance pratique que l'on accorde à la question. Les véhicules à moteurs ont rendu de grands services à la civilisation car c'est depuis leur introduction que l'on s'est occupé avec activité de la création et de l'entretien des bonnes routes.—(Traduction de la *Presse*.)

* * *

L'OUEST PROGRESSE

(*Canadian Gazette, de Londres*)

Nous recommandons le petit calcul suivant à ceux qui pensent que l'ouest marche à trop grands pas; il nous a été communiqué par M. J. J. Haslam, dont le nom est bien connu dans les provinces occidentales. La valeur de la récolte de 1913, en blé, orge, avoine, lin, est estimée à $123,539,900, et la dette des fermiers est évaluée à $125,000,000. Si les cultivateurs voulaient mettre de côté, chaque année, un septième de leurs recettes, ils se libèreraient de leur passif en sept ans, et ce laps de temps expiré, se trouveraient dans une position supérieure à celle de tous les cultivateurs du monde.—(Traduction de la *Presse*.)

* * *

LARGEUR OU ETROITESSE D'ESPRIT

(*L'Action Sociale*)

Parmi les mensonges et les procédés mensongers, chers à l'esprit de ténèbres et à ses adeptes, il faut bien compter le vieux truc auquel se laissent encore prendre les naïfs, qui consiste à représenter comme esprits étroits ceux qui tiennent avant tout à la vérité et qui repoussent l'erreur, et comme esprit larges ceux qui tiennent à l'erreur et qui n'ont cure de la vérité.

Que de fois n'entendons-nous dire ou d'un catholique qui ne tient pas à sa foi, ou d'un canadien qui ne tient pas à sa race ni à ses compatriotes: c'est un esprit large. Il paraîtrait que la largeur d'un esprit se mesure ainsi à l'ouverture qu'il présente à l'erreur ou à l'abandon du droit.

Ni Bossuet ni encore moins St. Thomas d'Aquin ne sont, pour certaines gens, des esprits larges, ni de Maistres, ni le cardinal Pie, ni Pasteur n'en sont non plus.

Il est entendu pour les "esprits larges" que la vérité révélée par Dieu est très étroite, et Dieu luimême, source de toute vérité, qui n'admet pas l'ombre ni la possibilité d'une erreur, leur paraît un esprit bien étroit, bien exclusif, bien absolu, bien intransigeant.

* * *

LA QUESTION BILINGUE

(*La Liberté*)

Discutant à la législature provinciale d'Ontario, la question bilingue, Sir Oliver Mowatt disait : "Nous sommes en faveur de l'emploi dans les écoles de l'anglais autant que c'est possible mais il y a une limite à cette possibilité."

"Là, ajoutait ce politique à l'âme si droite, où l'enfant ne comprend pas l'anglais, où sa langue, la langue de son foyer et la langue de ses compagnons, est le français, le *français seul* doit être la langue dans laquelle on l'nistruira d'abord. Quand des enfants ne comprennent que le français, il est évident qu'ils ne doivent être enseignés que dans cette langue. Pour leur propre avantage, il est beaucoup à désirer qu'ils apprennent l'anglais mais affirmer qu'on doit leur donner l'enseignement en anglais quand ils sont incapables de le comprendre, c'est comme avertir des enfants de ne pas s'approcher de l'eau jusqu'à ce qu'ils savent nager."

* * *

UNE LEÇON POUR M. NORRIS

(Titre choisi par *Le Mantiba*)

(*L'Evénement*)

Nous profitons du retour de Leurs Altesses Royales pour signaler à nos lecteurs l'heureuse influence que leur passage à Rideau Hall exerce dans la capitale. Comme tous les membres de la famille royale, le duc et la duchesse de Connaught parlent très bien le français et tiennent pour une culture nécessaire l'étude de notre langue. Aussi prêchent-ils d'exemple à Ottawa. Partout où ils passent, on entend parler le doux parler français.

Les commerçants ont vite remarqué ce détail et, depuis l'arrivée de la famille de Connaught en Canada tous les grands magasins d'Ottawa ont des employés qui parlent les deux langues!

* * *

UN LIVRE A LIRE

Le Pas Herald (section française)

Un ouvrage qui devrait se trouver dans les mains de tout Français est l'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien (1659-1905), du R. P. Morice, O.M.I. Nous disons à dessein "Français" et non pas "Catholique" parce que cet ouvrage d'une érudition sans modèle s'adresse aussi bien au savant qui ne recherche que des données purement historiques qu'ou catholique qui désire connaître ce que l'Eglise dont il est le fils a fait dans notre beau pays. Rien de plus captivant que la lecture des trois forts volumes dont se compose cet ouvrage et que l'on peut acheter chez l'auteur à Saint-Boniface pour la somme relativement minime de $5.00.

* * *

M. ASQUITH

(*Le Canada*)

Au banquet tradtionnel du Guild Hall, pour célébrer l'intronisation du nouveau Lord-Maire de Londres, deux ministres du gouvernement impérial ont parlé: M. Asquith et M. Winston Cchurchill.

Le discours du premier ministre, comme il est aussi de tradition, a été une revue de la situation politique étrangère.

M. Asquith a déploré les pertes irréparables causées par les guerres des Balkans et les atrocités commises de part et d'autre; il a constaté cependant avec satisfaction que si l'Europe unie n'avait pas pu empêcehr la guerre, elle avait pu du moins la localiser, ce que l'on considérait auparavant comme impossible et il a rappelé que c'était à Sir Edward Grey, le ministre anglais des Affaires Ertangères, que l'Europe avait confié la direction de ses intérêts.

Au Mexique, il a expliqué que l'Angleterre n'avait reconnu le gouvernement Huerta que comme gouvernement "de facto", parce qu'elle était sous l'impression que seul ce gouvernement était en position de rétablir la paix dans le pays. Elle ne cherche d'ailleurs qu'une chose, protéger la vie et les biens des citoyens britanniques au Mexique et pour le reste, elle s'en rapporte aux Etats-Unis, avec qui elle est toujours restée en cordiale harmonie.

AVIS

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CENTRAL DU CANADA

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer sous le nom de Compagnie de chemin de fer Central du Canada, autorisée à tracer, construire et mettre en service une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, dans une direction généralement nord-ouest via Yorkton, Saskatoon et Battleford jusqu'à la cité d'Edmonton, dans la province d'Alberta; construire et mettre en service des élévateurs, entrepôts, etc., et faire les opérations d'entreposeurs et construire et exploiter des lignes de télégraphie et de téléphone et exiger des péages pour ce service, et émettre une partie du capital-actions comme actions-priorité.

Daté à Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 6e jour de novembre A.D. 1913.

PRINGLE & GUTHRIE,
Citizen Building, Ottawa,
Sollicíteurs de la requérante.

3—7



Projet pour la construction des nouveaux édifices du gouvernement, Ottawa, Canada.

DATE PROLONGÉE.

AVIS est par les présentes donné que la réception des dessins du premier concours pour la construction des édifices pour les ministères et les cours de justice est remise à trois mois par conséquent jusqu'à jeudi, le 2 avril 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
53-1 Ottawa, le 23 octobre 1913.

Soumissions

DES Soumisisons cachetées adressées au soussigné, et marquées "Tender for Public Building, Stonewall, Man., seront reçues a cet office jusqu'au luidi 24 novembre, 1913, à 4 hrs. p.m. pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

On peut consulter les plans et les spécifications et obtenir les formes de contrat et de soumissions en s'adressant au bureau des Postes à Stonewall Man., à l'office de M. E. Matthews, Architecte superintendant des bâtisses du Gouvernement du Dominion à Winnipeg, Man., et à notre département.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumisisons.

Par orde,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 29 octobre, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1-2.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par le statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water e Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

Lepzig

Quels souvenirs tragiques ce nom rappelle! Sous les murs de la ville allemande qu'il désigne, Napoléon subit, il y a aujourd'hui cent ans, sa première défaite, ou tout au moins, n'ayant que cent cinquante mille hommes à opposer aux trois cent cinquante mille que les puissances coalisées faisaient marcher contre lui, dut-il battre en retraite. C'était s'avouer vaincu.

Sans doute, il l'avait été l'année précédente, dans les steppes de Russie; après avoir avancé jusqu'à Moscou, il avait dû revenir sur ses pas et son retour en arrière avait été l'horreur des horreurs. Mais ce n'est pas l'ennemi qui l'avait mis hors d'état de cambattre, c'étaient les éléments, le froid, la neige, plus meurtriers pour ses soldats que les boulets et les balles. Sans doute aussi, même avant cette funeste campagne, ses armées avaient subi des revers, en Espagne notamment. Mais, c'est qu'il n'é-tait pas à leur tête. Avant la bataille de Leipzig, jamais, là où il était présent, elles n'avaient reculé et c'est si vrai qu'aux débuts de la campagne de Saxe, ouverte si brillamment au printemps de 1813 par les victoires de Lutzen et de Bautzen, les alliés n'en attendaient une complète et décisive qu'autant qu'ils n'auraient affaire qu'à ses lieutenants.

Ils ne se décidèrent de l'attaquer sous Leipzig, alors qu'ils le savaient présent, qu'après avoir acquis la certitude que leurs effectifs étaient plus de deux fois supérieurs aux siens et que ceux-ci se composaient presque uniquement de jeunes conscrits qui n'avaient jamais vu le feu et d'alliés qui marchaient par force et qui ne demandaient qu'à abandonner la cause qu'ils étaient contraints de servir.

Telles sont les conditions en lesquelles le 16 octobre, à 9heures du matin, s'engageait la bataille de laquelle on a pu dire justement que ce fut la plus grande des temps modernes, grande non seulement par le nombre des troupes qui furent aux prises, mais encore par les résultats qu'en espéraient les combattants. Les alliés voulaient obliger l'empereur à renoncer à une partie de ses conquêtes; il entendait ne renoncer à aucune. Confiant dans son étoile, il se disposait à recourir à la tactique qui lui avait toujours réussi, c'st-à-dire à combattre l'une après l'autre, avant qu'elles ne pussent se réunir, les trois armées: autrichienne, russe et prussienne, qui, de divers côté, s'avançaient contre lui lorsqu'il fut attaqué et réduit à se défendre.

Durant cette première journée, on se battit jusqu'au soir, et sur tant de points à la fois qu'on eût dit non pas une seule bataille, mais trois ou quatre. Lorsque la nuit et la fatigue eurent fait tomber les armes des mains des soldats, plus de soixante mille hommes avaient péri, vingt-six mille du côté des Français, près de quarante mille du côté des alliés.

Les Français ayant partout conservé les positions dont les alliés avaient voulu les déloger et les ravages qu'ils avaient faits dans leurs rangs étant de beaucoup supérieurs à leurs propres pertes, Napoléon avait le droit de se prétendre victorieux, et il l'était en effet, puisque grâce à son activité géniale, à l'énergie de ses généraux, au courage de ses soldats, il avait rendu vain l'effort de l'ennemi pour le mettre en déroute. Mais puisqu'il ne pouvait plus empêcher les armées coalisées de se donner la main, sa victoire était sans résultat: il était exposé à voir le lendemain, les alliés renforcés de cent mille hommes qui allaient les rejoindre se ruer sur lui à qui ne pouvaient plus arriver que quelques milliers d'hommes de renfort.

En ces circonstances, la sagesse commandait la retraite. Elle pouvait se faire encore sans prendre les proportions d'une fuite, car l'ennemi, épuisé, n'aurait pu ni l'empêcher ni poursuivre. Mais l'empereur ne se décida pas en temps opportun. La journée du 17, qui fut une journée de repos pour le deux armées, s'écoula sans qu'il eût pris un parti; ce n'est que le soir qu'il le prit, laissant ainsi aux alliés le temps de se ressaisir, de former de nouveaux plans et de recevoir la totalité des renforts qu'ils attendaient. La veille, ils avaient été deux contre un; le lendemain, contre un, ils seraient trois. C'était, de la part de l'empereur, une première faute.— Il en commit une seconde non moins grave.

Au lieu d'opérer sa retraite aussitôt après l'avoir résolue, c'est-à-dire dans la soirée du 17, il remit au 18 l'exécution de ses ordres, comme s'il voulait en se retirant en plein jour, sous les yeux de l'ennemi, lui prouver qu'il se retirait volontairement, non en fugitif, mais toujours menaçant et redoutable, prétention qui ne pouvait tromper personne, car il n'était que trop visible que s'il renonçait à résister, c'est qu'il avait compris qu'en acceptant une nouvelle bataille, il s'exposait à un désastre.

Les alliés ne s'y méprirent pas. Aussi, le 18, comme la retraite commençait, se livrèrent-ils à une attaque générale par laquelle fut déjoué le projet de Napoléon. Ce fut jusqu'à la fin de cette journée une nouvelle effusion de sang, non moins abondante que celle de l'avant-veille et sur certains points un véritable massacre. Les pertes subies au cours de ces combats de géants attestent l'héroïsme des combattants. Elles doublent les précédentes et celles des alliés sont plus considérables que les nôtres, ce qui démontre que les Français ont porté des coups terribles. Mais, que peut le courage contre une supériorité numérique écrasante? Le 18 octobre, 1813, celui de nos soldats ne put empêcher la retraite de se transformer en déroute, ni cette déroute de se compliquer d'épisodes douloureux.

C'est d'abord la défection du corps saxon, fort de dix mille hommes, qui, en pleine bataille, passe à l'ennemi et tourne ses canons contre les camarades qu'il vient d'abandonner; c'est ensuite, dans la débandade affreuse à laquelle donne lieu l'évacuation précipitée de Leipzig, la mort de centaines de soldats français qui périssent sans pouvoir se défendre; c'est enfin, au passage de l'Elster, un pont qui est détruit, par suite d'une erreur, avant que toutes les troupes l'aient passé, circonstance fatale qui permet à l'ennemi de faire d'un seul coup viugt mille prisonniers et entraîne la mort du maréchal Poniatowski qui se noie en traversant la rivière. Puis la désertion s'en mêle, les fuyards jettent leurs armes; au lieu de cambattants, on verra des traînards, des maraudeurs, un flot d'indisciplinés et Napoléon ne ramène sur le Rhin que les débris de son armée.

Telle a été, dans ses grandes lignes, cette bataille de Leipzig où fut inutilement versé le sang le plus pur. Je dis inutilement, car Napoléon qui voulait sauver sa couronne, non seulement ne la sauva pas, mais en précipita la perte. Sa défaite en cette journée ne fut autre chose pour lui que le coup de grâce, et c'est pour cela que le souvenir que nous en gardons tient dans l'histoire une si grande place.

ENEST DAUDET.

Le "Bas de Laine" enFr ance

PRES DE 6 MILLIARDS DANS LES CAISSES D'EPARGNE.

Depuis un certain temps, les sollicitations de capitaux abondent, les appels au "bas de laine" français se succèdent sans interruption. Partout le concours financier de la France est réclamé. Partout les réserves métalliques du pays sont jalousement convoitées. En un mot, jeunes ou vieilles grandes et petites, les puissances espèrent en la France pour reconstituer leurs finances obérées, remplir leur trésor vide. Vraisemblablement encore, comme d'ailleurs il arrive à chaque fois qu'on s'adresse à notre bourse, le "bas de laine" français sera soulagé de quelques centaines de millions et un peu plus d'or de la France ira ruisseler à l'étranger, affirmer plus hautement la souveraineté financière du pays.

Certes cette souveraineté financière que plus d'un peuple nous envie et qui nous fait le "commanditaire" du monde, la France l'a acquise par son génie et par son travail. Mais il faut que l'on sache qu'elle est due surtout à la plus noble, à la plus précieuse des qualités de notre race: l'épargne.

Et c'est en se penchant sur les opérations des caisses d'épargne, ces institutions chargées de recueillir et de grouper ces petites économies individuelles trop faibles pour trouver un placement dans les valeurs mobilières, qu'on peut reconnaître à quel degré est profondément enraciné dans nos habitudes le goût de l'épargne.

Voici, tout d'abord, la progression rapide et constante suivie par le nombre des livrets :

Années	Nombre de livrets
1882	4.645.894
1892	8.055.567
1902	11.298.474
1912	14.719.615

Point n'est besoin de contempler longuement ces chiffres pour constater quel prodigieux développement a pris en France, depuis l'institution de la Caisse nationale d'épargne, le goût de l'épargne. De 1882 à 1912, c'est-à-dire en trente ans, le nombre des livrets s'est accru de plus de 10 millions, soit une augmentation d'environ 216 p.c. ! Quel pays peut se vanter d'avoir vu s'accroître dans de telles proportions et au cours d'une période aussi courte la clientèle de ses caisses d'épargne ? Quelle puissance peut, à l'heure actuelle, se flatter de compter plus du tiers de sa population possédant un livret de caisse d'épargne?

Comme bien on pense, cet accroissement fantastique, cet enthousiasme grandissant pour le goût de l'épargne a fait grossir, enfler, accroître considérablement le montant des sommes déposées dans les caisses. Au reste, on va pouvoir en juger par la situation des sommes dues aux déposants au 31 décembre de chaque année.

Années	Millions de francs
1882	1.802
1892	3.843
1902	4.890
1912	5.692

Ainsi, au 31 décembre 1912, le montant des sommes déposées dans les caisses d'épargne s'élevait à 5 milliards 692 millions de francs, soit bien près de 6 milliards! En trente ans, le montant des capitaux drainés dans les caisses d'épargne et qu'on appelle le "bas de laine" français a plus que triplé, puisqu'il s'est accru de 3 milliards 890 millions de francs, soit de 130 millions à l'année! Cette constatation est d'autant plus agréable à enregistrer que cet amas de capitaux accumulés dans les caisses d'épargne a souvent été réalisé sou par sou, sur le salaire journalier, en dépit du renchérissement de la vie.

De telles facultés d'épargne, si éminemment propres à développer et à accroître la puissance économique et financière de la France, ne sont-elles pas des plus réconfortantes et ne permettent-elles pas, autant que jamais, d'avoir confiance dans les destinées du pays ?

MAX DUTRAY.



Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné signées et marquées "Tender for Pile Protection Work at Rainy River, Ont.," seront reçues à cet office jusqu'au 1er novembre, 1913, à 4 hrs. après dîner, pour le travail de protection d'un pilier à Rainy River, Thunder Bay and Rainy River, Ont.

Les plans, spécifications et formes de contrat peuvent être vus et des blancs de contrat peuvent être obtenus à ce département et aux offices de F. Y. Harcourt, Esq., Ingénieur du district, Port Arthur, Ont., J. G. Sing, Ingénieur de district, Confederation Life Building, Toronto, Ont., et sur application au maître de Poste, à Fort Francis, Ont.

Les soumisisonnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des siumissions faites sur les formules impirmées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire le désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le 6 septembre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1

Province de Manitoba

Soumisio s

DES Soumissions cachetéses marquées, "Soumissions pour Chauffage et Plombage" "Heating and Plumbing", seront reçues par le soussigné jusqu'au lundi 24 Novembre 1913 à midi pour le chauffage et le plombage dans l'addition à l'Hôpital des Fous, Selkirk, Man.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque marqué d'un montant égal à 5 p.c. du montant total de la soumission, lequel sera confisqué en faveur du Gouvernement du Manitoba au cas où la personne ou la compagnie soumissionnant refuserait de signer le contrat ou l'ayant fait ne le mènerait pas à entière exécution.

Les plans, spécifications, conditions du contrat et tous les détails peuvent être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, 261 Fort Street, Winnipeg.

La soumission la plus basse ni aucune soumission ne seront obligatoirement acceptées.

W. H. MONTAGUE, Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg 7 novembre, 1913 3



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné, marqués sur l'enveloppe "Tender for Indian Boarding School at Cross Lake" seront reçues jusqu'à midi, 2 janvier 1914, pour la construction d'une école pension à Cross Lake, Manitoba.

Les plans et spécifications peuvent être consultés à l'Office Indien à Winnipeg, à Selkirk et Portage la Prairie, à l'office de l'agent des Terres à Brandon et au Bureau de Poste de Kenora.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque reconnue et d'un montant du dixième du montant total de la soumission et à l'ordre du soussigné. Ce chèque sera confisqué si la personne ou les personnes qui soumissionnent refusent de mettre le contrat en exécution lorsque requis de le faire ou ne complètent pas le stravaux faisant l'objet du contrat.

Le chèque le plus bas ni aucun chèque ne seront forcément acceptés.

N.B.—L'insertion non autorisée du présent article ne sera pas payée.

DUNCAN C. SCOTT, Député Surintendant Général des Affaires Indienne.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa, 23 octobre, 1913. 1-3



Soumissions

DES Soumissions cachetées et marquées "Tender for Extension to Wharf at Gull Harbour, Man.," seront reçues jusqu'au mardi 4 décembre 1913, pour la construction d'une extension au Quai de Gull Harbour Lake, Winnipeg, Man.

Les plans, spécifications et blancs de contrats aussi que les formes de soumissions peuvent être obtenues à ce département et à l'Office de l'Ingénieur du District à Winnipeg, Man., et sur application au maître de Poste d'Hecla, Man.

Les soumissionesaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dument libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de nature et de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécutera pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse in aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le 31 octobre, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1-3

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 7

(*Suite*)

Après avoir fait l'inspection de la mâture, examiné les avaries, s'être assuré que les blessures de ses matelots étaient légères et avoir assisté à leur pansement, il donna quelques ordres au contre-maître et descendit dans la cabine, où il crut qu'il était temps de se rendre.

Sir Arthur Gosford était assis sur un sofa tenant une des mains de Sara, qui sanglotait et pleurait à chaudes larmes, et qu'il s'efforçait de rassurer; Clarisse, calme et tranquille, était assise près de son père, sa tête appuyée sur son épaule.

A l'arrivée du capitaine, tous trois se levèrent à la fois, et d'une seule voix lui demandèrent où en étaient les choses sur le pont.

—Tout est clair maintenant. Pas d'accident sérieux, quelques voiles et quelques gréements endommagés. Voilà tout.

—Pas de blessés? demanda Sara d'un air timide.

—Pas pour en parler, deux hommes égratignés.

—Et la polacre? demanda Sir Gosford.

—La polacre! oh! nous lui en avons donné assez pour aujourd'hui. Je ne crois pas qu'elle y revienne une seconde fois... Mais à propos où est donc M. le comte d'Alcantara ?

—Le comte d'Alcantara? répétèrent Clarisse et Sara d'une voix.

—Oui, je ne le vois nulle part; il ne s'est pas montré sur le pont, il doit être resté dans la cabine, continua le capitaine.

—Il était ici quand la canonnade a commencé, lisant dans ce livre à l'autre bout de la table. Je suis sorti un instant pour aller chercher mes deux enfants, et quand je suis rentré il n'y était plus.

—Vous êtes bien certain?

—Bien certain.

Le capitaine s'avança pour voir par curiosité quel était ce livre qui pouvait avoir assez intéressé le comte, au milieu de la confusion de la canonnade.

C'était un livre d'heures, ouvert à la prière des agonisants.

—Comte d'Alcantara, cria le capitaine à haute voix, où êtes-vous?

Personne ne répondit.

Le capitaine appela le maître d'hôtel, et lui ordonna d'aller sur le pont voir si le comte d'Alcantara y était, et s'il ne l'y trouvait pas, de s'informer et de le chercher partout.

On appela, on chercha, mais en vain.

—Ecoutez, s'écria Clarisse, il me semble avoir entendu quelque chose au fond de la salle, écoutez!

Le capitaine, Sir Gosford, Clarisse et Sara coururent à l'endroit d'où semblait venir un son faible et étouffé. On écouta encore, puis on entendit une voix qui criait : "au secours." La voix venait de la soute aux vivres. Le capitaine voulut ouvrir la porte, mais elle était fermée en dedans; sans perdre de temps, il l'enfonça d'un coup de pied et entra. Personne!

C'est pourtant bien d'ici que venait cette voix, dit Clarisse.

—Oui, oui, répondit une voix, qui semblait venir de l'autre monde.

—Où?

—Ici.

—Où, ici?

—Ici, ici, j'étouffe, dans le baril à fleur; vite, vite, j'étouffe!

Le capitaine en un instant comprit tout, il débarrassa un baril à fleur qui se trouvait couvert de sacs, de boîtes et d'autres choses; et au même instant on vit le couvercle se soulever, puis une tête et une figure, toutes blanches, sortir de dedans un baril à demi plein de farine, soufflant et éternuant comme un marsouin.

Une explosion d'éclats de rire vint saluer cette grotesque apparition. Etrange combinaison des facultés humaines. Tout à l'heure des pleurs, maintenant des rires ! Tant il est vrai que souvent les extrêmes se touchent. Le sublime et la mort à un bout, le ridicule et la folie à l'autre; la bravoure sur le pont et la peur dans un baril de farine! quels contrastes, et quels rapprochements!

—Ne riez pas de mon malheur, je vous en prie, cria le comte, en essuyant sa figure du revers de sa main. Je vais vous raconter comment cet accident m'est arrivé ; attendez.

Et en ce disant, il passa dans la cabine du maître d'hôtel, où il se lava et fit sa toilette.

—Allons sur le pont, mes enfants, dit Sir Gosford à Clarisse et à Sara, pour prendre l'air un peu, et examiner ce qui se passe au dehors.

Sur le pont, tout se ressentait des effets de la dernière escarmouche. Des bouts de cordage coupés, des tronçons de mâts, des épars, des vergues brisées qu'on était activement occupés à réparer. A l'arrière du *Zéphyr*, la corvette qui avançait toujours et qui avait regagné le chemin que la manœuvre si heureuse et si hardie du *Zéphyr* lui avait fait perdre. Plus loin dans la distance, la polacre qui avait abandonné la chasse pour le moment, et réparait ses avaries.

Ce spectacle avait quelque chose d'effrayant, aussi Sir Gosford eut-il regret d'être venu sur le pont avec ses deux jeunes filles. Il fut bien aise de redescendre dans la cabine quelque temps après, quand la cloche du maître d'hôtel vint annoncer que le déjeûner était servi.

—Allez déjeûner, Sir Gosford, lui dit le capitaine, ne m'attendez pas; j'irai vous rejoindre dans un instant.

Le capitaine donna les ordres nécessaires pour se préparer à l'abordage, car il vit bien qu'il n'y avait pas moyen de l'éviter. Après avoir jeté encore un coup d'œil sur la corvette qui s'avançait toujours, il recommanda qu'on vint l'avertir aussitôt qu'elle commençait à arriver à la portée de ses deux pièces de retraite, qui étaient dans sa cabine; et il descendit prendre sa place à la table du déjeûner.

Le silence le plus profond régnait dans la cabine. Les figures étaient sérieuses; celle du comte d'Alcantara trahissait une certaine confusion qu'il s'efforçait de surmonter. Le capitaine, qui voulait prolonger le repas, et faire diversion aux sombres pensées qui occupaient l'esprit de ses convives, s'adressa au comte d'Alcantara et le pria, en s'efforçant de supprimer un sourire, de leur raconter la cause de l'accident qui lui était arrivé.

—C'est une vraie fatalité, répondit le comte, imaginez que voulant monter à la hâte sur le pont, pour aller me mêler aux combattants, je pris le chemin de cette chambre croyant y arriver plus tôt. Je cherchais à mettre le pied sur un baril pour sortir par l'écoutille, quand, fatalité! le couvercle s'enfonça sous mes pieds et voulant me soutenir sur une espèce de tablette, la planche manqua et je fus précipité dans le baril, entraînant avec moi sacs, boîtes et tout ce qui se trouvait sur la tablette.

—Mais, c'est un terrible accident, vous pouviez étouffer.

—Dans toute autre circonstance, continua le comte en reprenant tout son aplomb, ce n'eut été rien; mais vous pouvez juger des tortures que j'endurai, quand je vis qu'il m'était impossible de soulever l'énorme poids qui était tombé sur le baril, surtout quand je réfléchis, que peut-être ma présence sur le pont pouvait être de quelque secours!

—L'effronté et impudent bavard! pensèrent tous les passagers. Le capitaine se moucha, Sir Gosford toussa, Clarisse avala une énorme gorgée de thé au risque de se brûler, et Sara sourit tristement. Cependant à mesure qu'il parlait, l'idée de la scène du comte sortant de la farine, vint peu à peu prendre la place des idées plus sombres, que la vue du spectacle sur le pont avait réveillées dans leur esprit.

Déjà le déjeuner avait duré quelque temps, quand un coup de canon se fit entendre. Tous se levèrent à la fois. Le capitaine s'élança sur le pont.

CHAPITRE VII

Le reste des passagers se hâta de suivre le capitaine. Celui-ci vit que dans deux heures tout au plus, la corvette les aurait rejoints, et qu'il était inutile à lui de songer à réparer les avaries qu'avaient éprouvées les mâtures et les cordages de son navire. Sa figure, de gaie et souriante qu'elle était au déjeuner, était devenue sérieuse et sombre. C'était une bien critique situation que celle dans laquelle il se trouvait. Sa vie qu'il allait risquer, il n'y songea pas un seul instant; ce n'était pas ce qui l'occupait; il pensait au sort bien plus effrayant que la mort qui attendait ses deux jeunes passagères, dont l'une était si aimable dans sa gaieté et l'autre si intéressante dans sa timide mélancolie, si les pirates parvenaient à s'emparer de son navire. Cet homme si fort eut un instant un indicible sentiment de crainte; mais il sentit instinctivement qu'à ce moment tout le monde avait les yeux sur lui, et il fit violence à l'émotion qui commençait à le dominer.

—Faites venir ici le maître d'équipage! crit-t-il.

En un instant le maître d'équipage fut auprès de lui.

—Débarrassez-moi le pont de tous ces bouts de cables, d'épaves, de voiles; serrez-moi tout ça dans les soutes!

—Oui, oui, mon capitaine.

Et le capitaine, qui venait de donner cet ordre bien plus pour rendre à sa physionomie son expression de calme ordinaire, que pour l'urgence de la chose, se tourna vers Sir Gosford auquel il fit signe de s'approcher.

—Passons ensemble sur le gaillard d'avant, j'ai quelque chose à vous dire et je n'aimerais pas à être entendu de vos enfants lui dit tout bas le capitaine.

Et ils passèrent tous les deux à l'avant du navire.

—Sir Gosford, lui dit le capitaine, je n'ai besoin de le cacher, vous le voyez aussi bien que moi, nous allons bientôt avoir un combat à mort avec cette corvette, qui nous poursuit avec acharnement. Dans deux heures elle nous aura rejoints Dans deux heures nous serons peut-être forcé d'en venir à l'abordage.

—Et croyez-vous qu'il n'y a pas moyen de l'éviter?

—Oh! si mon *Zéphyr* avait toutes ses voiles, mais n'en parlons pas; s'il les a perdues, c'est galamment au moins! Non, Sir Gosford, je ne crois pas qu'on puisse l'éviter. Et ce qui me fait le plus de peine, croyez-moi, c'est d'avoir à bord vos deux intéressantes jeunes filles. Si elles n'étaient pas à bord, ah! morbleu, je ne les aurais pas laissés courir si longtemps, ces pirates, et je leur aurais au moins sauvé la moitié du chemin. Ce n'est pas la première fois que mon bon *Zéphyr* s'est trouvé bord à bord d'un forban. J'ai un équipage, Sir Gosford, comme vous n'en trouverez peut-être pas un autre semblable. Mais, vous savez, il ne faut qu'un accident, une chose qu'on ne peut prévoir, un rien, pour tourner les chances, et je crains pour vos enfants, seulement pour elles.

—Et si mes enfants n'étaient pas à bord!

—Oh! alors ce serait bien autre chose. Vous rappelez-vous, il y a dix-hiut mois avoir vu sur tous les journaux des Etats-Unis la destruction d'un nid de pirates et la prise de trente-cinq forbans qui furent jugés et exécutés à la Nouvelle-Orléans?

—Oui, je m'en rappelle.

—Eh! bien, ces trente-cinq forbans faisaient partie d'un équipage de soixante-dix, qui montaient un navire de plus grande force que cette corvette qui nous suit à l'arrière; et c'est mon *Zéphyr* avec mon équipage qui ont attaqué et pris ces pirates, après avoir tué la plus grande partie de leur monde et avoir vu périr le reste avec leur vaisseau dans les flammes.

—Et n'aviez-vous pas un plus nombreux équipage?

—Non, le même nombre, et tous les mêmes hommes, à l'exception de sept qui furent tués dans le combat, et que j'ai remplacés depuis.

—Eh bien, capitaine, voici ce que j'ai à vous dire: je suis le père de l'une de ces jeunes filles et l'autre est sous ma protection, vous sentez que leur vie et leur honneur me sont aussi précieuses que ma propre vie.

—Sir Gosford, vous êtes un noble père, lui dit le capitaine; vous veillerez sur vos filles dans la cabine.

—Non, capitaine. Je me battrai sur le pont avec vous.

—Et pourquoi faire? Ne serez-vous pas bien mieux auprès de vos enfants pour les rassurer et veiller sur elles? Retournez maintenant les trouver et le plus tôt vous pourrez descendre sera le mieux. Surtout donnez-leur à entendre que la corvette est un vaisseau de guerre et non un pirate.

—Croyez-vous qu'il y ait actuellement quelque danger?

—Non, pas encore, leurs boulets ne pourront pas nous atteindre de quelque temps. Allez et je vous dirai encore un mot avant le combat.

Pendant que le maître d'équipage faisait exécuter les ordres du capitaine, celui-ci, un bras passé par dessus l'étai de misaine, réfléchissait à la terrible responsabilité qui en ce moment pesait sur lui. Il se figurait les atrocités que commettraient les pirates s'ils s'emparaient de son navire ,son cœur se serrait dans sa poitrine et il tressaillait involontairement. "Oh! non dit-il à lui-même, oh! non, avant que cela arrive, ils me marcheront sur le corps ou je ferai sauter mon vaisseau. On peut mourir avec honneur, cela n'arrive qu'une fois; mais vivre pour voir un tel spectacle, oh! jamais!" Sa figure s'était animée, son œil brillait, ses naries se dilataient comme s'il eut respiré le carnage.

—Holà! mes enfants, nettoyez-moi ce pont bien net, leur dit-il en se retournant vers son équipage ; si ces messieurs veulent nous faire une petite visite, qu'on les reçoive au moins proprement!

—Et moi, mon maître, interposa Trim en riant de son gros rire de nègre, j'ai envie de leur préparer une ratatouille de ma façon accompagnée d'un gombo filé, ce qu'on appelle filé, mais tel qu'ils n'en mangent pas souvent.

—Bravo! cria l'équipage.

Le capitaine sourit et s'assit sur l'affût d'un des canons du gaillard d'avant. Il ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment d'orgueilleuse satisfaction de se voir à la tête d'aussi braves marins. En effet, il aurait été difficile de trouver soixante hommes y compris Trim, aussi braves, aussi robustes, aussi actifs, aussi expérimentés, aussi obéisants. Il sentait qu'il fallait qu'ils mourussent tous, jusqu'au dernier, avant que les pirates pussent se dire maîtres du vaisseau, et que tant qu'l y en aurait un, un seul, celui-là ferait plutôt sauter le navire que de se rendre. Cette idée était bien une conlation sans doute, mais elle n'en était pas moins une preuve que, dans l'opinion du capitaine au moins, l'engagement qui se préparait allait être acharné, et que les chances étaient douteuses.

Quand le pont eut été nettoyé, le capitaine fit distribuer à chacun les armes suivant son occupation, il fit ouvrir les soutes aux poudres et apporter aux pieds des mâts tout ce qui pouvait servir à l'abordage. Les gabiers avec leurs carabines montèrent dan les hunes, les canonniers se rangèrent près de leurs pièces, la mousqueterie se distribua le long des passe-avants ; les grappins, les piques, les grenades, tout fut disposé en son lieu et place.

Les passagers, sans en excepter l'entrépide comte d'Alcantara, étaient dans une inquiétude facile à imaginer; Sir Gosford seul conservait son calme et son sang-froid habituel. Quant au capitaine, sa résolution était prise, se battre jusqu'à la mort, et à la dernière extrémité faire sauter le navire. Sa résolution était extrême, mais enfin mieux valait la mort que le déshonneur.

Clarisse Gosford était restée sur le pont, examinant tous ces préparatifs de défense et de destruction. En vain son père lui avait conseillé de descendre et de suivre sa jeune amie dans la cabine. Clarisse avait suivi avec une anxieuse curiosité toutes ces dispositions ordonnées avec calme par le capitaine, et exécutées tranquillement, sans confusion, sans bruit, mais promptement, par les gens de l'équipage, dont la figure impassible et sévère ne trahissait pas le moindre signe de crainte, quoiqu'elle exprimât en même temps la gravité avec laquelle ils considéraient la présente conjoncture.

Le capitaine, qui avait évité de se trouver près de Clarisse, avant été obligé de se rendre, pour surveiller une manœuvre, sur le gaillard d'arrière, où elle était avec son père, elle alla droit â lui et lui demanda d'un ton ferme:

—M. le capitaine, je sais que nous allons avoir une bataille, vous n'avez pas besoin de me le cacher, je le vois bien; je n'ai pas peur, ainsi ne craignez pas de me dire la vérité. Croyez-vous que vous ne pourrez éviter l'abordage?

La question était directe. Il n'y avait pas moyen d'éluder la réponse. Dire ce qu'il ne pensait pas, pouvait avoir de funestes résultats, au cas où ses plus sérieuses craintes se réaliseraient; dire ce qu'il pensait, pouvait lui causer un choc dangereux. Le capitaine se trouvait plus embarrassé qu'il ne l'aurait été, s'il eut eu à répondre à dix brigands qui lui auraient demandé la bourse ou la vie, le pistolet sur la gorge.

—Vous ne répondez pas, capitaine.

—Pardon, mademoiselle, mais je ne sais pas... peut-être... voyez-vous... ça dépend.

—Tenez, capitaine, je vais vous dire: je vous comprends, c'est assez. Vous croyez qu'un abordage est inévitable, et vous n'osez me le dire. C'est bien bon à vous, capitaine, mais ne vous inquiétez pas par rapport à moi, j'ai ici de quoi me défendre, et elle lui montra deux petits pistolets en miniature, damasquinés et montés en bois d'acajou.

—Mais que feriez-vous avec cela, faible et courageuse enfant que vous êtes ?

—L'un pour le premier qui osera me toucher; l'autre pour moi, plutôt que de tomber vivante entre leurs mains!

—Vous exagérez notre position; quand même nous serions vaincus, ce qui n'est pas encore accompli, nous en serions quittes pour être faits prisonniers de guerre et être relâchés quelque temps après, aussitôt qu'ils auront reconnu que nous sommes citoyens américains, naviguant sous le pavillon américain.

—Mais ce navire n'est donc pas un vaisseau pirate ?

—Pirate? mais non; ne voyez-vous pas le pavillon anglais qui flotte au haut de son mât? C'est un vaisseau de guerre qui nous prend pour quelqu'ennemi portant de fausses couleurs.

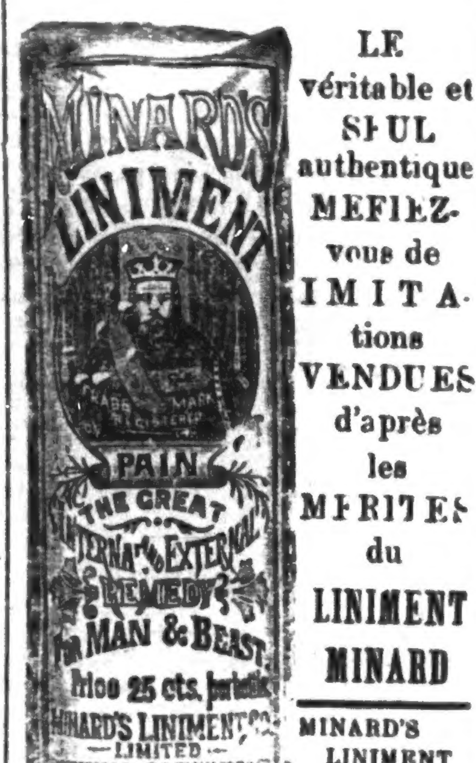
—Oui, c'est vrai; je vois bien le pavillon anglais. Ainsi vous croyez donc que ce ne sont pas des pirates, comme nous l'a dit le comte d'Alcantara?

—Le comte? Mais comment peut-il vous avoir dit une semblable folie? A moins qu'il ne soit troublé, il aurait dû voir, comme vous et moi, que c'est un vaisseau de guerre anglais. Demandez à votre père, il vous dira comme moi.

—Holà, Sir Gosford, n'est-ce pas que ce vaisseau porte le pavillon...

—De la Grande Bretagne, répondit Sir Gosford qui venait d'entendre ce que le capitine avait dit.

(*A suivre*)



On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Les Caisses Populaires

Le choix d'un gérant est donc chose sérieuse, et ne doit pas être fait à la légère. Cependant, qu'on n'aille pas croire qu'il est bien difficile de trouver des personnes qui réunissent ces qualités; un bon nombre les possède sans s'en douter. Il s'agit donc de les discerner et de donner ses suffrages au plus compétent.

Il va sans dire que l'argent disponible est déposé au nom de la Caisse dans une ou des banques choisies avec prudence par le Conseil d'Administration, et que le gérant ne garde pas de fonds en mains, sauf une somme très minime pour faire face aux opérations les plus pressantes et de mince importance. Il est dans son propre intérêt aussi de garder le moins d'argent possible en mains, puisqu'il en est personnellement responsable.

Tous les officiers d'une Caisse Populaire la servent gratuitement; c'est la loi et le dévouement social qui l'exigent. Seul le gérant peut être rétribué ou récompensé pour ses travaux, surtout ceux des écritures. Mais cette rétribution ou indemnité est proportionnée à la quantité d'ouvrage qu'il doit faire. S'il a peu de besogne, il recevra peu; s'il a beaucoup à faire, sa rémunération sera plus élevée, mais la Caisse faisant aussi plus d'affaires, partant, plus de profits, pourra payer davantage sans s'obérer.

Les profits nets—toutes les dépenses, les pertes—s'il y en a—et l'intérêt sur les épargnes étant payés—sont affectés d'abord à la création d'un avoir social collectif sous les noms de *fonds de réserve, fonds de prévoyance* et, s'il y a lieu, *fonds de surplus*, en prenant pour les deux premiers un percentage déterminé pour chacun d'eux. La balance est répartie aux sociétaires sous forme de boni ou dividende, en proportion du montant des parts payées de chacun et du temps pendant lequel elles ont été acquittées. Cette répartition se fait seulement une fois par année, après la clôture des comptes. Pas une Caisse n'a donné moins de quatre pour cent; plusieurs mêmes paient quatre et demi ou cinq pour cent. Les dépôts d'épargne ont un intérêt de trois pour cent comme partout ailleurs.

Un mot seulement des officiers. Le président doit exercer une surveillance générale et s'assurer que chaucn fait son devoir. Le vice-président le remplace en cas d'absence ou d'incapacité, et aide le président dans l'accomplissement de ses fonctions.

Le secrétaire dresse les procès-verbaux des réunions des sociétaires et des commissions, fait la correspondance. Comme la charge de gérant peut être cumulée avec une autre, le président, le vice-président ou le secrétaire peut être aussi gérant. C'est ordinairement le secrétaire qui est nommé gérant.

LE FONDS DE RESERVE

Abordons maintenant un point très important. Il s'agit du patrimoine ou fonds de réserve. Une Caisse Populaire est tenue par la loi de mettre de côté chaque année au moins dix pour cent de ses profits nets. Ces montants doivent s'accumuler d'années en année jusqu'à ce que le total égale au moins le maximum du passif représenté en quelque temps que ce soit par les parts sociales et les épargnes des sociétaires. Mais une Caisse doit, au début surtout, mettre ainsi de côté plus que dix pour cent, les doubler même, afin que la réserve grossisse le plus rapidement possible et atteigne dès les premières années, une somme un peu sérieuse tout en étant encore modeste en soi.

Afin de prévenir toute tentative de s'emparer du patrimoine par un moyen détourné, la loi prescrit aussi qu'au cas de dissolution, la balance de l'actif, y compris la réserve, ne retournera pas aux sociétaires présents alors, mais ira à une œuvre d'utilité générale désignée par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Cette mesure est très sage, car il aurait été souverainement injuste qu'un groupe d'individus eût, à un moment donné, la faculté de s'approprier le fruit de la prévoyance de leurs prédécesseurs, qui n'avaient pour but que de constituer une œuvre durable au bénéfice des générations qui leur succèderaient dans la paroisse.

Le rôle du patrimoine consiste à protéger d'abord, les fonds sociaux contre toute perte possible mais peu probable. Il sert encore à fortifier davantage la situation créée par la variabilité du capital social, par conséquent, du retrait facultatif des parts qui le forment, notre but en imposant l'obligation de l'accumuler par ces prélèvements annuels, a été de constituer un fonds collectif intangible qui servit à perpétuer les services économiques de cet organisme, quelque vicissitude qu'il dût rencontrer dans sa carrière. L'existence même de ce patrimoine, outre les précieux avantages déjà signalés, ne peut qu'attacher étroitement les sociétaires à leur œuvre par les liens de l'intérêt direct, puisque tout en assurant l'intégralité de leur avoir, il le rendra plus rémunérateur en accroissant la somme totale des bénéfices nets à être répartis sur les parts sociales et en réduisant l'intérêt exigé sur les prêts, car les ressources de ce patrimoine ne seront pas inactives, mais produiront un rvenu. En effet, les bénéfices ainsi grossis ne sont pas répartis sur les parts seulement, ils doivent être appliqués dans une égale mesure à diminuer le taux de l'intérêt des prêts, ce qui sera à l'avantage des emprunteurs.

Suivant ses nécessités chaque sociétaire peut devenir emprunteur; il y a sans cesse une partie des membres qui recourt aux prêts, l'autre qui temporairement n'en a pas besoin. Celui qui verse des économies aujourd'hui peut emprunter demain. Les deux groupes varient continuellement quant aux individus qui en font partie, mais leur existence simultanée est indispensable à la prospérité d'une telle Caisse. S'il n'y avait pas d'emprunteurs, elle ne ferait pas de bénéfices; de même aussi, s'il n'y avait pas de membres qui y mettent leurs économies, il n'y aurait pas de fonds à prêter. Ce sont donc deux facteurs essentiels. Or, les Caisses ont adopté pour règles absolue de les traiter tous deux avec une justice égale, en les faisant bénéficier l'un et l'autre des profits réalisés. Chaque fois donc que le boni est accru, chaque fois aussi les conditions faites aux emprunteurs sont bonifiées. C'est l'application du régime coopérateur sur lequel reposent ces sociétés d'épargne et de crédit. C'est là, il est vrai, un principe nouveau en une telle matière, mais ce principe se recommande parce qu'il est fondé sur l'équité et la solidarité bien comprises. Il ne faut pas oublier, non plus, que même les emprunteurs profitent des bonis accrus, puisqu'ils sont sociétaires et, comme tels, propriétaires de parts jouissant de ces bonis. Il s'en suit donc que tous seront doublement intéressés au maintien de la Caisse comme épargnistes et comme emprunteurs éventuels par les avantages qu'ils en retireront. Ce patrimoine contribuera largement aussi à perpétuer l'existence de la Caisse, car toutes les générations qui se succèderont dans la paroisse voudront pour les mêmes motifs maintenir un tel organisme. C'est ainsi que le clocher paroissial deviendra le symbole non seulement de la vie religieuse, mais aussi celui d'une vie économique régénérée, mieux outillée, intensifiée, rendue plus facile et plus fructueuse.

Sans exagérer l'importance de ce facteur nouveau, nous croyons voir là pour nos groupements agricoles le germe d'une heureuse évolution, le point de départ de la réaction vers le retour décisif et continu à la terre et l'éloignement des séductions trompeuses de la ville.

LA CAISSE, BIENFAIT NATIONAL

Quelles que soine les conséquenbables ou imprévues, du plein déces immédiates ou lointaines, proveloppement de ces organismes, notre nationalité peut se créer, par eux, un trésor indivisible. Elle peut ainsi élever une véritable forteresse économique fondée sur l'immuable unité paroissiale, si vivace parmi nous, forteresse où notre jeune démocratie puisera la force de résistance et les concours nécessaires pour développer ses énergies, agrandir son action, aider ses initiatives et consolider son existence. Appuyé sur la force que donne la possession d'un capital à l'abri des trahisons de la cupidité ou de l'égoïsme individuel, capital qui se développera automatiquement et sans cesse par suite des avantages mêmes qui en découleront, nous pourrons accroître notre fortune nationale, grandir le prestige qu'elle comporte, prestige qui nous aidera à sauvegarder tout ce qui nous est cher et à étendre le domaine de notre légitime influence.

Fortifier ces organismes économiques afin d'en rendre l'action plus énergique et plus certaine par une sécurité plus grande, en perpétuer l'existence par un capital indivisible, puis, comme conséquence, fortifier aussi nos moyens d'action au bénéfice de notre influence nationale, voilà, pour tout résumer, le double désir qui nous a animé en organisant si fortement ces Caisses, en leur assurant le concours detoutes les bonnes volontés par la mobilité des fonds individuels, et la stabilité par la création d'un patrimoine qui deviendra puissant par son accroissement presque indéfini.

Voilà l'idéal que nous poursuivons, idéal qui doit pénétrer ces Caisses si modestes en apparence. mais susceptibles de produire les plus grands bienfaits. C'est un outil qui a accompli des merveilles ailleurs, nous le démontrerons plus tard. Pourquoi donc serait-il moins bon pour nous? Il suffit de le connaître, de le comprendre et de l'employer avec confiance. Les résultats ne tarderont pas à justifier cette confiance, à créer même un étonnement fait de satisfaction et de reconnaissance.

CONCLUSION

Concluons en précisant ce qui se dégage déjà de cette étude: C'est que la Caisse Populaire n'est pas une société financière ordinaire, comme il y en a tant d'autres un peu partout. Ce n'est pas une entreprise ayant pour but d'enrichir ses membres aux dépens du public. Ce n'est pas, non plus, une compagnie de prêts cherchant à spéculer sur les besoins des déshérités, des malheureux frappés par le chômage ou autres causes fortuites, pressurant ses victimes jusqu'au point de les réduire à la misère noire, association composée quelquefois d'usuriers déguisés sous un nom apparemment respectable. Non, la Caisse Populaire n'est rien de tout cela; elle est l'expression d'une conception vraiment chrétienne et élevée du devoir social sur le terrain économique. Elle ne vise pas à réaliser de gros profits, bien que l'avenir lui réserve peut-être de très agréables surprises comme cela est arrivé en Europe, où grâce à la sagesse des mesures prises, les bonis annuels atteignent aujourd'hui des proportions qu'on n'aurait jamais supposées au début. Elle ne s'applique pas à enrichir personne et, encore moins, à profiter du malaise de qui que ce soit pour lui faire payer chèrement les services qu'elle lui rend. Elle est basée sur la pensée souverainement juste et féconde de l'union pour la vie, au lieu de la lutte pour la vie.

Partant decette idée, elle adopte et met en pratique un régime tout différent de celui des sociétés à base de lucre, qui n'ont qu'un but, enrichir leurs membres.

La Caisse Populaire est accessible à tous, à l'humble comme au bourgeois, pourvu qu'il soit honnête, bon travailleur, sobre, rangé dans sa conduite et qu'il respecte scrupuleusement ses engagements. Certes, voilà des qualités que tous peuvent et doivent avoir. C'est donc dire que la Caisse est l'association detous les braves gens d'une paroisse. On le voit, n'y entre pas qui veut du moment qu'on a de l'argent. Les piastres ne comptent qu'après l'honnêteté, ne la valent pas et jamais ne peuvent en dispenser. Ailleurs, c'est l'association des capitaux.

Donc la Caisse Populaire est avant tout une société d'honnêtes gens, et pour que le choix ne soit pas douteux, le rayon des activités est restreint aux limites de la paroisse où tout le monde se connait. Le contrôle des affaires est entre les mains des membres, c'est-à-dire des seuls intéressés, et ce contrôle est facilité par ce champ restreint des opérations.

Nous pourrions donner d'autres détails, mais en voilà assez pour faire comprendre combien une telle Caisse est fortement organisée et offre une sécurité plus grande que n'importe quel autre organisme ou société. Après cela, on ne s'étonne point que ces associations se soient répandues partout en Europe et même en Asie, avec une merveilleuse rapidité, semant autour d'elles d'innombrables bienfaits sans causer de tort à aucun de leurs membres. On en compte aujourd'hui plus de 56,000 en Europe seulement!

Cette histoire admirable est en train de se répéter dans la province de Québec, où elles se multiplient comme par enchantement depuis à peine trois ans que ce mouvement d'expansion est commencé.

Dans une étude prochaine nous donnerons les résultats moraux et financiers déjà obtenus par les Caisses Populaires canadiennes, et on verra quels magnifiques horizons ces résultats nous ouvrent pour l'avenir.



Department de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que le et après le 9 de décembre, 1913, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 35, Rang 16, à l'Ouest du Méridien Principal.

Daté à Winnipeg, 7 novembre 1913.

L. RANKIN, Agent.

2–4

REVE ET NUAGE

(Par une plume manitobaine)

Un soir plein de mélancolie
Vient remplir d'ombre la maison
Mon âme en elle se replie
Et je sens mourir ma raison.

Il nous semble que nos demeures
Sont parfois asiles de mort
Quand, lentes se traînent les heures
Alors que notre esprit s'endort.

Et dans le funèbre silence
L'horloge au balancier en deuil
Paraît, si triste est sa cadence,
Sans cesse clouer un cercueil.

Soudain quelqu'un frappe à la porte,
On entre, et je reste ébloui :
C'est une dame qui m'apporte
Un grand sourire épanoui.

Ses cheveux aux boucles rebelles
Nimbent de vermeil un front pur,
Des paupières larges et belles
Sertissent des yeux pleins d'azur.

Entre des lèvres purpurines
Qui s'ouvrent comme un riche écrin
Deux jolis rangs de perles fines
Brillent dans un rire mutin.

J'admire sa robe frivole
Qui porte un peu trop de clinquant ;
Je crois la personne un peu folle,
Que voulez-vous! Elle a vingt ans.

Voilà qu'elle parle en maîtresse :
"Allons, voyons, viens m'embrasser !"
Et je reconnais ma jeunesse
Qui sous mes yeux vient de passer.

Ce sont de francs éclats de rire,
C'est tout un monde autour de moi,
C'est un délicieux délire
Où me jette un étrange émoi.

Je connais les voix, les figures ;
Ils sont bien là tous réunis
Qui me content leurs aventures
Ceux dont les coeurs furent unis.

Nous voilà parlant tous ensemble
Et chacun parle à coeur ouvert ;
Les accords joyeux, il me semble,
Sont seuls admis dans ce concert.

Ecoutez-les enthousiastes !
Dans les ardeurs de leurs vingt ans,
Ecoutez ces coeurs encor chastes,
Admirez-les ces jeunes gens.

Ils peuvent conquérir le monde
Ils vont étreindre l'avenir ;
Et pourvu que Dieu les seconde
C'est l'âge d'or qui va venir.

Que de projets et que d'images
Passent dans ces coeurs généreux !
C'est le temps des jours de mirages
Où rien n'est trop audacieux.

Alors on voit des ridicules
Dans les lenteurs des bons aïeux,
On les plaisante sans scrupules
Certains de faire beaucoup mieux.

J'aime ces coeurs où la jeunesse
Fait courir un sang généreux,
Je suis pour eux plein de tendresse
Quand même ils sont aventureux.

Quelque peu fous ils sont peut-être,
Mais c'est si beau d'avoir vingt ans !
Que nous pouvons bien leur permettre
De rire un peu des vieilles gens.

Je sens la foule moins légère
Et les gestes se font plus lents,
Ma jeunesse devient austère
Hélas! Nous n'avons plus vingt ans.

Déjà même je vois les rides
Qui sillonnent des fronts chenus
Et les pas se font plus timides
Et les propos plus retenus.

Il fait moins chaud il fait plus sombre,
Ma visiteuse disparaît.
En me laissant tout seul dans l'ombre,
A ma tristesse qui renaît.

25 janvier 1913.

Le Cinématographe

François Tubeuf entra dans la salle du cinématographe. Au cinquième rang, deux places restaient inoccupées, près de la sortie ; il s'installa sur la dernière chaise, de façon à n'avoir qu'un seul voisin, à gauche. Le siège qu'il laissait libre fut pris immédiatement par un homme qui avait pénétré dans le hall en même temps que lui. Avec un air de tranquille satisfaction, Tubeuf se cala les reins bien enfoncés dans le velours défraîchi, mais encore moelleux, du fauteuil d'orchestre, les pieds battant une marche distraite sur le tapis. Et pourquoi n'aurait-il pas été tranqiulle, en effet? Cela ne se voyait pas sur sa figure qu'il avait assassiné une vieille femme daus un trou de Normandie, trois semaines auparavant, et que, muni du bas de laine, il était venu à Paris, la première ville du monde, pour s'amuser et pour se cacher.

Certes, en ce moment, il était aussi calme que son voisin, un bonhomme à la face rose, avec deux pattes de lapin moins poivre que sel, un faux col à la jeannot, et une petite cravate blanche en X. Sans doute, quelque notaire de campagne.

* * *

Un paysage clignotant, mais d'une fraîcheur adorable, s'encadra dans le rectangle lumineux : une prairie, à perte de vue, des vaches au piquet, toutes seules dans la campagne, des pommiers en fleurs, des bouquets d'arbres tordus protégeant les fermes contre le vent de mer. François Tubeuf reconnut sa Normandie, à laquelle il venait de penser avec une mélancolie de romance. Et derechef, l'âme de l'assassin se noya dans les brumes du passé. De ce tableau blafard et trépidant, de cette nature spectrale qui semblait prise tout entière d'une danse de aint-Guy, se dégageait en rêve l'odeur amère et saine des pâturages. François Tubeuf retrouvait même, dans sa bouche, le goût des tartines de beurre, toutes dorées, qu'il mangeait, en gardant ses "vaques," quand il était petit gas.

Il tressaillit.

Ce chemin qui serpentait à travers la lande, bordé d'ajoncs étoilés, n'était-ce pas celui qui menait à Bréhal? Et là, à gauche, au premier plan, cette maison isolée, au toit de chaume fleuri débordant les murs de son auvant n'était-ce pas, mon Dieu! la cassine de la Bérénice, cette vieille fermière, riche comme Crésus et pouilleuse comme Lazare, qu'il avait refroidie trois semaines auparavant?

Quelle idée avaient-ils eue, ces Parisiens, de choisir justement ce pays et cette cambuse-là pour les mettre dans leur lanterne magique? Il ne manquait pourtant point d'endroits plus plaisants dans la contrée, à preuve qu'à tout bout de champ on rencontrait des photographes ou des peintres, un tas de feignants, qui étaient venus exprès pour les tirer...

* * *

Le paysage disparaît, il n'y a plus que la maison de la Bérénice, isolée sur le bord du grand chemin.

Un homme entre dans le rectangle durement éclairé au milieu de tout ce noir qui remplit la scène et la salle. On ne voit pas d'abord sa figure, mais, à un moment, il se retourne. Tubeuf étouffe un cri. C'est son propre spectre qu'il a devant lui, à présent. C'est son crime que le cinématographe raconte.

Il se sent devenir fou.

Il ne se rappelle pas que les journaux ont publié sa photographie, dans les premiers jours du crime, qu'il l'a vue lui-même; il ne se souvient plus d'avoir lu des articles où l'on disait que tout le monde au pays le désignait comme l'assassin. Il ne songe pas que les industriels du cinématographe font à leur manière du journalisme avec leurs tableaux, et qu'ils s'enrichissent à illustrer les faits divers que les gazettes publient au jour le jour. Il ne sait même pas, lui, le paysan, la brute hébétée d'alcool et de vice, comment les scènes qui se déroulent sous ses yeux ont été préparées, à l'aide de figurants que fait manœuvrer un régisseur, et que l'on grime selon les circonstances. Il ne sait rien, il ne comprend pas. Il s'épouvante.

Il ne croit guère à Dieu, mais il a gardé l'effroi de la sorcellerie, et le mystérieux cinéma lui a toujours paru diabolique.

L'homme à figure de notaire ne se gène plus pour l'observer avidement. Tubeuf ne songe pas à faire attention à ce voisin indiscret. Béant, livide, agité d'un tremblement continuel, comme s'il avait la fièvre, il regarde se succéder les tableaux, les phrases de son crime, qu'un metteur en scène ingénieux a reconstituées avec les notions fournies par l'enquête, les photographies, les reportages. S'il y a quelques inexactitudes, il ne les voit pas, son trouble est trop grand, et il n'oserait pas opposer ses souvenirs hagards, incertains, à la netteté accusatrice, implacable, quasi surnaturelle, de ce dessin qui bouge, qui vit, qui crie contre lui.

Oui, cela s'est passé ainsi. La vieille dormait comme cela... il l'a saisie à la gorge, comme cela encore... Elle a essayé de le mordre.... Il l'a étranglée.... Il a pris l'argent... Il s'est enfui... Il a oublié son bâton... là... sur le carreau... Oui, c'est bien cela.

* * *

Mais le dramaturge anonyme ne s'est pas borné à la mise en scène du crime; il a voulu satisfaire complètement le besoin de la moralité et, en même temps, le sadisme naïf du peuple. Et le dernier tableau (non plus historique, mais prophétique celui-là) montre l'expiation.

C'est sur la garnd'place de Saint-Lô, au lever du soleil. L'échafaud est dressé, une charette arrive, au galop de deux chevaux noirs, les chevaux de la mort, un mains derrière le dos, la chemise homme en descend, ligoté, les échancrée à l'encolure. Le couperet brille. La foule bouge comme un champ de blé sous la brise; des bouches ouvertes sort un cri muet, que François Tubeuf lui seul perçoit : "A mort!" hurle la multitude.

Son "double" avance vers la guillottine, poussé par les aides du bourreau. Le triangle étincelant va tomber.

Alors, l'assassin, le vivant dont on supplicie le fantôme devant lui, pousse un cri à son tour.

* * *

Heureusement, la sortie est là, tout près. Tubeuf se lève, gagne la porte en quelques pas; le voilà dehors, les tempes battantes, un brouillard devant les yeux, presque évanoui, mais libre, évadé du cauchemar.

En ce moment, une main se pose sur son épaule.

L'homme au faux-col ridicule, le prétendu notaire, le policier Dupin, prononce ces mots d'une petite voix tranquille :

"François Tubeuf, au nom de la loi je vous arrête..."

MAXIME TORMONT.

De par le Monde

Le déclin de la carte postale

La carte postale, dont les statistiques depuis son apparition, en 1870, attestaient la popularité croissante, est en voie de déclin. D'après le dernier rapport du ministre des postes en Angleterre, le nombre des cartes postales mises en circulation, a diminué de 7 pour cent au cours de la dernière année. Par contre, le nombre des communications téléphoniques s'accroît suivant une progression constante.

Le téléphone, à son tour cédera bientôt le pas à la télégraphie sans fil.

Un a propos de l'ancien président de la République du Mexique

Au cours d'un voyage récent en Allemagne, dit *l'Opinion*, Porfirio Diaz, ancien président de la République du Mexique, visita l'observatoire de Kiel. Le directeur donna fort aimablement au vieux dictateur déchu les plus savants renseignements. Interrogé sur Mars, la planète à la mode, l'astronome termina sa petite conférence scientifique par ces mots:

—Elle accomplit sa révolution en 24 heures 37 minutes.

—Le Mexique aussi, fit Diaz mélancoliquement.

La population de la France

On nait plus: un peu, on meurt plus, beaucoup

Paris.—Le ministère du travail va publier ces jours-ci le tableau du mouvement de la population de la France, pendant le 1er semestre de 1913. L'excédent des naissances sur les décès n'a été que de 11.004 unités au lieu de 14.712 pendant les six premiers mois de l'année précédente.

Cette diminution s'est produite malgré un relèvement assez notable du nombre des naissances au cours du semestre; 387,512 naissances d'enfants vivants du 1er janvier au 31 juillet 1913, au lieu de 378,807 pendant la période correspondante de 1912. Mais cet accroissement de 8,705 naissances n'a pas suffi à cempenser l'augmentation du nombre des décès, 376,508, au lieu de 364,635, soit 11,875 décès de plus. Ce relèvement de la mortalité était d'ailleurs à prévoir, l'année 1912 ayant fourni un nombre de décès exceptionnellement faible, le plus faible que l'on ait enregistré depuis l'orogine des statistiques de l'état civil.

Le nombre de mariages, 154,069, est en recul sur celui du 1er semestre 1912, 159,861, mais reste encore supérieur à celui du semestre correspondant de 1911, 153,931. Le nombre des divorces marque un nouvel accroissement, 7,550, au lieu de 6,932.

D'où vient le mot canard

Un de nos confrères parisiens cherche d'où vient le mot "canard"; il ne s'agit pas ici du volatille aquatique et succulant, mais de ce mot qui veut dire "fausse nouvelle" et dont par suite on a attribué l'épithète à certains journaux.

D'où vient donc ce vocable? La *Gazette de Hollande* prétend qu'il a vu le jour au XVIe siècle et dans les Pays-Bas. Des marins hollandais racontèrent qu'ils avaient trouvé au Groenland un canard d'une espèce spéciale qui serait né spontanément sans être couvé, dans de la vase d'eau de mer, attachée à des débris de bois flottant que l'on appelle des "canards d'échalas." Il se formait d'abord une sorte de moule dont sortait un petit ver qui devenait palmipède en se développant. Un naturaliste de l'époque prit le récit au sérieux et en fit une description en l'accompagnant de remarques fort savantes sur la moule qui nourrit des canards. Un cosmographe déclara que c'était un arbre qui, poussé sur la côte, laissait tomber un fruit d'où sortait un canard vivant...

Si crédule que fût le public d'alors, il se montra plus sceptique que les hommes de science, et le nom du volatile lui servit, à dénommer les nouvelles les plus abracadabrantes. Le mot remonte donc à la Renaissance et précède d'un siècle la première gazette, vérifiant une fois de plus que la fonction crée l'organe!

Un singulier avis à la porte d'un quartier d'artillerie

A la porte du quartier d'artillerie de Nimes, vu cet avis émanant de la Place :

"Les jours de musique, les hommes ont le droit d'assister au concert, mais ils sont invités à ne pas accompagner le concert avec leur bouche ou tout autre instrument, fictif ou réel."

Billets de banque qui parlent

Un ingénieur chimiste, M. Alfred Batwree, déclare avoir trouvé un original moyen d'empêcher à l'avenir la contrefaçon des billets de banque. D'après son système, les billets de banque seront fabriqués de telle façon qu'en les faisant passer entre deux cylindres de métal d'un appareil spécial qu'il appelle le "reproducteur," ils joueront le rôle de disque de phonographe et annonceront le chiffre de leur valeur: cinq livres, dix livres, etc. Plus de fraude possible!

Le procédé photo-mécanique par lequel l'inventeur arrive à impressionner ainsi les banknotes est aussi compliqué que délicat, mais la méthode garde au moins le mérite de l'ingéniosité.

Une nouvelle victime de l'aviation

Villacoublay, France.—Le acpitaine de Lagarde, aviateur militaire des plus expérimentés avait arrêté son pouvoir en pleine envolée. Il descendait gracieusement en vol plané quand son avion fut tourné sens dessus dessous par un violent coup de vent. L'officier précipité à terre d'une hauteur de qnize pieds fut tué sur le coup.

EUGENE TREMBLAY

au Théâtre Walker



Les sportsmen français apprendront non sans intérêt que Eugène Tremblay, de Montréal, champion du monde pour le poids léger, se rencontrera avec Waller Miller, de St. Paul, champion du poids moyen, au Théâtre Walker, lundi soir, 1er décembre, en une lutte finale de deux tombées sur trois. Tremblay est Canadien-français et nombreux seront les gens de Saint-Boniface qui désireront assister à la rencontre avec le champion de St. Paul.

Un général Français condamné en conseil d'enquête

Paris.—Le conseil d'enquête a jugé le général Faurie, accusé de fautes graves contre la discipline. Par quatre voix contre une, ce dernier a été reconnu coupable des fautes dont on l'accusait. M. Etienne, ministre de la guerre, statuera sur son cas. On croit que le général Faurie passera à la retraite d'office.

Les rats du bureau de poste de Victoria, B.C., rongent les gâteaux de noce qui s'envoient par la poste. Jusqu'à présent les trappes n'ont pas causé grande amélioration. Dernièrement les rats ont fait disparaître tout un jambon qu'un brave citoyen d'Angleterre avait envoyé à un homme de Victoria.—*Free Press.*

Province de Manitoba

SOUMISSIONS

DES Soumissions cachetées marquées soumission pour "Plombage, Chauffage et Ventilation" seront reçues par le soussigné jusqu'au mercredi 26 novembre 1913, à midi, pour les travaux de plombage, chauffage et ventillation de la bâtisse pour volailles, Collège d'Agriculture, St-Vital, Man.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté d'une valeur de 5 pour cent du montant total de la soumission. Le dit chèque sera confisqué au profit du Gouvernement du Manitoba au cas où la personne ou la compagnie ayant soumissionné refuserait d'accepter un contrat écrit et de le signer ,ou l'ayant fait n'en exécuterait pas toutes les prévisions.

Les plans, spécifications, conditions du contrat et tous les détails pourront être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, 261 Fort Street, Winnipeg.

Ni la plus basse, ni aucune soumission ne seront obligatoirement acceptées.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, Man., novembre 18 1913—3

Soumissions

LE Ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 hrs. p.m., mardi, le 9 décembre 1913, des soumissions pour la construction de quais, dans le port de Victoria, C.B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour des quais, port de Victoria, C.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à New-Westminster, C.B.; Victoria, C.B.; édifice Confederation Life, Toronto, Ont.; Bureau de Poste, Montréal, et en s'adressant au maître de poste à Vancouver, C.B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on netiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la d(signation précitée.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 27 octobre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressement autorisé cette publication.
52



Toute personne se trouvant seul chef de fami le ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon,

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de sen homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payee

Chez Nous et Autour de Nous

Mardi soir à 8 heures, à la salle Leclerc, soirée de la Sainte-Catherine, troisième partie de la série de cartes des Artisans Canadiens-français.

L'assemblée pour l'élection des officiers du Club des Raquettes "Le Voyageur" aura lieu dimanche le 23 novembre à l'Hôtel-de-Ville dans la salle des comités. L'assemblée commencera à 4.15 hrs.

Au Théâtre Walker Mlle Margaret Anglin jouera cette semaine vendredi soir "Cléopatra", samedi soir "The Taming of the Screw" La semaine prochaine "Extravaganza" "The Tik Tok man of Oz." Billets réservés par la malle jusqu'à vendredi 21 novembre.

Un jeune enfant de huit ans à Kildonan-Est a accidentellement tué son petit frère âgé de quatre ans, en se servant d'un pistolet qui lui était tombé dans les mains on ne sait comment. L'arme avait été négligemment laissée chargée dans une chambre et les enfants s'en sont emparés.

On annonce la mort à Chicago de William C. Leistikow, courtier bien connu de Winnipeg.

La nouvelle Ecole Normale de Brandon a été ouverte lundi aux élèves. Cette bâtisse coûte $100,000. C'est une des plus belles écoles normales de la province.

On rapporte un cas de picote dans la municipalité de Wallace, près de Verdun. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher la propagation.

Jimmy Norton et Charlie Randall, deux enfants âgés de quatre ans, se sont noyés mardi matin dans la rivière Rouge. L'accident est arrivé près de la rue McAdam, dans le nord de la ville. Les deux enfants ont voulu s'aventurer sur la fausse glace qui bordait la rivière, et cette glace a cédé sous leurs pas.

Les citoyens de Winnipeg, et particulièrement la compagnie de la Baie d'Hudson, réclament de nouveau une grande avenue qui reliera l'avenue du Portage au Broadway et fera face aux nouveaux édifices parlementaires. Si la chose se fait, nous aurons une des plus somptueuses rues d'Amérique.

Le feu s'est déclaré dans un garage de la rue Langevin jeudi matin. Nos pompiers ont répondu promptement à l'appel et comme le feu avait pris au premier étage on a pu préserver le rez-de-chaussée. Un tuyau surchauffé avait produit ce commencement d'incendie.

On annonce la mort, à Winnipeg, de M. Alexandre Black, l'un des pioniers du commerce de cette province. M. Black est mort subitement jeudi dans la nuit.

Notre bureau de poste vient d'être remis à neuf, murs et boiseries, par M. Adélard Meunier, le peintre-décorateur bien connu. L'ouvrage est très bien fait. M. J. E. Cyr, inspecteur des Edifices Publics, qui avait demandé ces réparations a personnellement surveillé le travail.

Le steamer "James Carruthers," naviguant sur les grands lacs, a fait naufrage la semaine dernière. Il avait à son bord vingt-trois hommes, qui ont péri. Le "James Carruthers" était le plus grand de nos bateaux canadiens naviguant sur les lacs.

On calcule que les bateaux naufragés ou endommagés sur les lacs Erié, Michigan et Supérieur la semaine dernière vont coûter aux compagnies d'assurance la somme de $3,500,000. C'est un désastre qui n'a pas de parallèle sur notre mer intérieure.

James Westbrook, de Edmonton, a été trouvé écrasé par son automobile dans un fossé rempli d'eau. Il était là depuis sept heures environ, et les cultivateurs qui vinrent à son secours furent très surpris de constater qu'il n'avait presque pas de mal. Le poids de la machine l'avait immobilisé quand même.

Le "St. Charles Country Club" vient d'émettre pour $30,000 de débentures. Le club se propose de devenir de plus en plus luxeux.

La muinicipalité de SaintVital soumettra aux électeurs, en décembre, un règlement autorisant le tramway le dimanche; aussi un autre règlement autorisant la construction d'un poste d'incendie et de police, au coût de $35,000. Ce poste serait établi à l'angle des chemins Sainte-Marie et Sainte-Anne.

C'est demain soir, jeudi, nos lecteurs s'en souviendront, que la fanfare La Vérendrye donnera un concert et une partie de cartes, dans la salle de l'Ecole Provencher. Prix du billet: 25 cents. Nous conseillons fortement à nos lecteurs d'assister à cette soirée et de donner cette marque d'attention à nos vaillants musiciens de la fanfare La Vérendrye.

M. Dr. E. Labelle, de Montréal, s'est enregistré au Royal Alexandra, Winnipeg, jeudi dernier.

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. Laflamme avec Mlle Marie Schwartz, fille de Monsieur Charles Schwartz, de Saint-Boniface. Nos meilleurs félicitations aux jeunes mariés.

Madame Yolande Mero, qui a donné un magnifique concert de piano, vendredi soir, à la "Central Congregation Church," a été très applaudie.

M. Octave Saint Amant, de Lorette, s'est fracturé le bras droit en tombant du trottoir, rue Victoria, à Saint-Boniface, jeudi. Le trottoir était couvert de glace. M. Saint Amant est à l'hôpital de Saint-Boniface, sous les soins de M. le Dr Lambert.

Axel Anderson, convaincu du meurtre de sa femme à Medicine Hat, a été condamné à être pendu le 5 février prochain à Calgary. Il y aura appel.

Il y a cette année 26 élèves qui siuvent le cours de l'école Normale de Saint-Boniface, dirigé par M. l'Inspecteur Roger Goulet.—*Les Cloches de Saint-Boniface.*

Le bazar de Fannystelle, au profit de l'église, a rapporté la jolie somme de $1,145.—*Les Cloches de Saint-Boniface.*

La quête faite à la cathédrale il y a deux semaines, par les Dames Patronnesses de l'Hospice Taché a rapporté la somme de $235.33. Mgr Béliveau a remercié la paroisse de cette générosité, dimanche dernier.

Dimanche dernier les Dames Patronnesses de l'Hôpital et de l'Hospice Taché se réunissaient chez leur présidente, Mme Edouard Guilbault, pour offrir des remerciements et un cadeau à Madame Alfred L'Evêque, trésorière sortant de charge. On présenta à Madame L'Evêque un manchon en mouton de Perse; cette présentation fut l'occasion d'une très jolie et très agréable réunion mondaine.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le programme du concert que la Fanfare La Vérendrye donnera le 20 novembre prochain à 8 heures du soir dans la grande salle de l'Académie Provencher, avenue Cathédrale, Saint-Boniface :

Allocution par M. le Président C. C. Bernier.
1 Ouverture—"Cameo" *P. Laurendeau*
2 Valse—"Dainties" *P. Laurendeau*
3 Marche—"King Over All" .... P. Laurendeau
4 Mazurka—"Mount St. Louis Cadets" .... *P. Laurendeau*
6 Schottisch—"Emmeline" *M. Bléger*
7 Pas Redoublé—"Orléans" *A. Billaut*
8 Galop—"Entre Paris et Versailles" .... *M. Bléger*
9 Pas Redoublé—"Triumphal" .... *M. Bléger*
Directeur : Paul Salé.
Partie de cartes. Distribution de prix. Goûter.
Admission : 25 cents.

Il a été résolu par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à la dernière séance de prolonger jusqu'au 29 novembre courant, inclusivement, le temps pendant lequel l'escompte de 10 p.c. sera accordé sur les taxes municipales, scolaires et les débentures de l'année courante qui seront payées dans le temps ci-haut mentionné.

M. Russell Willson, assistant ingénieur de la ville de Winnipeg, a été tué lundi par une décharge électrique dans une des citernes de la ville. Sans avoir mis au préalable les gants de caoutchouc accoutumés, il a voulu toucher à un appareil électrique. Il a reçu 13,000 volts dans le corps. Sa mort a été instantanée.

M. Collingwood Schrieber, ingénieur consultant du gouvernement, croit que le Transcontinental sera complètement terminé en juin prochain.

Environ soixante-quinze amis de M. O. A. Paul, la fanfare de la Cité de Saint-Boniface comprise, se sont rendus à la salle Laurier, lundi soir et ont présenté à M. Paul une bourse à l'occasion de son mariage. M. A. Joyal fit la présentation. Il y eut d'autres discours, musique et chant.

Hier matin M. Paul, épousait Mademoiselle Rose Allard de St-Boniface. Nos félicitations aux nouveaux époux.

La Fanfare de la Cité de Saint-Boniface

Samedi prochain, le 22 du courant, aura lieu, à l'hôtel St. Georges, rue Dumoulin, le troisième banquet de la Fanfare de la Cité de Saint-Boniface.





M. L. NAP. BETOURNAY

Nous lisions vendredi dernier dans les éphémérides du *Free Press* ces lignes intéressantes: "M. E. Marston a été nommé greffier de la cour de surrogate du Manitoba. M. L. Nap. Bétournay succède à M. Marston, comme greffier de le cour de comté de Selkirk." Il y a donc eu trente ans vendredi que notre estimé concitoyen, M. Bétournay est dans le service civil.

Toutes nos félicitations à M. Bétournay pour cet heureux anniversaire.

M. Bétournay occupe depuis de longues années le poste de greffier-en-chef des cours de comté et *Surrogate* de la province. En matière de procédure et de testaments il est d'une compétence qui lui vaut d'être consultée par des juges et par des avocats de longue pratique. Il n'y a pas d'employé plus estimé à la cour.

Riel—Vermette

Nous annoncions brièvement la semaine dernière le mariage de M. David Riel, fils de M. Jos. Riel, avec Mlle Annie Vermette, fille de M. William Vermette. Après la messe, les nouveaux époux se rendirent chez M. Wm. Vermette où fut servi un somptueux repas. Parmi les invités, nous remarquions outre les parents: l'Hon. M. J. Bernier, Secrétaire-Provincial; M. J. A. Bleau, ancien maire de Saint-Boniface; M. Simon St. Germain, M. le docteur et Mme Lachance, etc. Après le dîner, il y eut discours par l'Hon. M. Bernier, M. S. St. Germain et le M. le docteur Lachance. On fit de la musique et du chant et l'on s'amusa avec entrain tout le reste de la journée.

Dimanche soir, à l'occasion du même mariage, M. Joseph Riel, père du marié, donnait un dîner intime où l'on remarquait un grand nombre de convives, parents et amis: On y remarquait l'Hon. M. Bernier, M. et Mme Roger Goulet, M. et Mme A. Potvin, M. André Neault, M. Wm. Vermette, M. et Mme Alex. Neault, M. et Mme Louis Lépine, M. et Mme Jos. Mouard, M. J. M. Poitras, M. et Mme C. Teillet, MM. et Mmes Perreault, et un grand nombre d'autres. Les invités firent honneur aux mets nombreux et succulents qui chargeaient la table.

Au dessert, on proposa la santé des nouveaux mariés, de M. et Madame J. Riel, et des vétérans. Des discours furent prononcés à cette occasion par M. Roger Goulet, l'Hon. Jos. Bernier et M. A. Potvin. On prit place autour des tables disposées pour le jeu de cartes. Les parties se succédèrent avec gaieté et entrain. Des chansons joyeuses furent ensuite rendues par différents convives. Ce fut une bien agréable soirée.

Aux nouveaux époux, nous offrons nos plus sincères vœux de bonheur.

AU COLLEGE

Le révérend père Joseph Carrière, S.J. Provincial des Jésuites au Canada, accompagné du révérend père Bellavance, S. J., est arrivé à Saint-Bonifac jeudi de retour d'Edmonton. Le révérend Père Carrière sera quelques jours ici.

* * *

Le R. P. Lecompte est revenu de son voyage à Rome et il a toutes sortes de belles choses à nous raconter. Il nous dit qu'en Italie il fut témoin de deux miracles: la liquéfaction du sang de Saint Janvier, qui arrive deux fois par année à Naples et celle du sang de Saint Louis de Gonzague, qui arrive chaque fois qu'un Jésuite venant de loin, visite sa relique. Il nous a parlé longuement du Saint-Père qu'il a vu deux fois et nous en a fait un portrait très touchant.

* * *

Dimanche, à l'Académie, nous avons eu un grand débat. Il s'agissait de savoir lequel, de l'avocat ou du médecin fait le plus de bien dans la société. Les défenseurs des avocats étaient Louis Fontaine et Jean Préfontaine; les défenseurs des médecins Armand Bertrand et Edmond Préfontaine. On mit tout au grand jour. Toutes les infamies de l'une et de l'autre profession furent dévoilées. Mais enfin, malgré les vaillantes charges de nos avocats, les chirurgiens les taillèrent en pièces.

Les juges, en accordant la victoire aux médecins ont prétendu se déclarer pour un principe: Qu'il ne faut plus se présenter à l'Académie avec un discours sans plan, rempli de périodes ronflantes ou l'on rencontre les mots gloire, victoire, honneur, etc., mais avec un discours bien divisé, ayant ses différentes parties bien arrêtées.

Je ne veux nullement dire par là que les perdants aient bavardé —comme c'est déjà arrivé—mais le plan de leurs discours n'était pas assez apparent, leurs divisions pas assez nettement accusées, tandis que les vainqueurs, positifs, ont coupé court avec l'ancienne manière. Mais l'on ne pourrait disconvenir qu'il y avait un réel mérite dans les travaux de Louis Fontaine et de Jean Préfontaine.

UN DES JUGES.

* * *

Les petits ont voulu patiner si vite que maintenant ils pourraient bien nager. Cependant il faut dire que jeudi dernier, ils ont patiné un peu. Ils ont même joué une partie de gouret, la première que nous ayons eu l'occasion de voir cette année. Le jeu toutefois traînait en longueur et nous nous sommes imposé comme pénitence pour nos péchés d'y assister jusqu'à ce qu'on eût fait un point, le premier point de l'année. Nous attendîmes longtemps, quand F. Short eut enfin pitié de nous et fit entrer la rondelle. Bravo! le point libérateur!

Et moi je me sauv' sauve,
Et moi je me sauvai...

Je n'ai pas entendu parler du reste de la partie.

* * *

Louis-Philippe Gagnon a accusé Joseph Savard d'avoir possédé illicitement sa montre pendant toute une semaine, et il a pris pour avocat Albert Prince. Joseph Savard s'est assuré les services de l'avocat Decosse qui est *moralement certain* de voir ses ennemis rentrer sous terre. Il pourrait se faire d'épatantes révélations devant le juge prochainement.

* * *

Vous ai-je dit qu'Alfred Brunelle n'a pas été à Transcona, dimanche dernier?... J'allais l'oublier!

Exposition des Travaux Manuels a l'Ecole Provencher

Les travaux manuels étant pratiqués à l'Ecole Provencher depuis deux ans, les autorités scolaires étaient désireuses de montrer au public la magnifique installation et surtout le travail des garçons couronné par de nombreux prix à l'exposition de Winnipeg ainsi que leur manière de travailler dans un cours pratique. Par la même occasion les contribuables pouvaient visiter le bel édifice et constater que les dévoués et intelligents Commissaires ont fait employer l'argent avantageusement puisqu'ils ont mis l'école au premier rang parmi les mieux aménagées de la Province.

On choisit à cet effet la soirée du 5 novembre. Les contribuables des deux sections de la commune se pressèrent en tel nombre que la salle de réunion bien que spacieuse fut insuffisante pour les contenir tous. Sa Grandeur Mgr Béliveau et plusieurs membres du clergé daignèrent honorer l'assemblée de leur sympathique présence. Un court programme de musique et de chants fut exécutés par l'orchestre et le chœur de l'école. Suivirent deux allocutions: l'une en français par le Commissaire J. A. Marion, l'autre en anglais par le Commissaire W. F. Edgar. Ensuite eut lieu la distribution de l'argent attribué aux prix gagnés à l'exposition industrielle de Winnipeg. Une magnifique statue de Jeanne d'Arc don de Monieur Vanpoulle, de Saint-Boniface, fut adjugée à Omer Banville, comme prix spécial pour le modelage.

Pendant les adresses, les garçons, sous la conduite du Révd. Frère Eugène, se réunirent dans la salle des travaux manuels et se livrèrent à leurs travaux respectifs. Les discours terminés, l'auditoire fut invité à se rendre à l'étage supérieure pour regarder les garçons à l'œuvre. Ce fut pour beaucoup de visiteurs toute une surprise et une révélation de voir les garçons à l'ouvrage et constater, par la joie qui brillait sur leurs physionomies, qu'ils aimaient ce genre d'occupations.

Le cours de Travaux Manuels comprend plusieurs genres de travaux: 1 le travail du bois qui a pour but d'initier les garçons au maniement des outils de charpentiers, à la lecture des plans, à la fabrications des meubles; 2 la sculpture sur bois, où les garçons apprennent à manier les outils de sculpteur; ils font dans ce genre des portependules, des supports, des consoles, etc.; 3 le modelage qui développe chez les élèves le goût du beau dans la forme et les proportions; 4 la sculpture légère qui tend à donner aux enfants de la dextérité dans l'usage de leurs mains et de leurs doigts; ils s'habituent aux mesures, à l'usage de la règle, de l'équerre, de la scie, etc. 5 la vannerie dont l'utilité n'est pas à contester.

Les organisateurs de l'exposition n'ont qu'à se féliciter du succès. Les témoignages de sympathies et d'encouragement leur sont parvenus de tous côtés. Beaucoup avouèrent quils ne se seraient pas imaginé rencontrer une si belle œuvre et exprimèrent le regret que de leur temps d'école, les travaux manuels ne fussent pas en usage. Un homme disait: mon garçon a fait un porte-pendule que nous apprécions plus que n'importe quel objet de la maison. Un autre ajoutait: les Frères méritent nos plus sincères compliments d'avoir procuré à nos garçons les avantages que possèdent d'autres écoles, de façon que nos jeunes Canadiens-français n'aient à céder le pas à personne. Un certain père de famille, dans son enthousiasme, suggérait même l'idée d'exposer dans une vitrine de Main Street ou de Portage Ave., les travaux exécutés dans l'année par les élèves de l'Ecole Provencher pour l'édification des adversaires des écoles bilingues. Et nulle critique ou remarque défavorable ne fut entendue.

Il est bon de donner quelques-unes des raisons qui ont amené les autorités scolaires à introduire ces travaux à l'école. La première raison, qui à elle seule justifierait, les dépenses nécessitées, fut de se conformer aux prescrpitions du Département de l'Education. Une autre raison, qui a sa réelle importance de nos jours où s'agitent tant les questions scolaires, c'est de fermer, une fois de plus, la bouche aux détracteurs des écoles bilingues qui crient à leur infériorité; car le meilleur argument à leur servir consiste à les envoyer dans nos écoles où ils pourront toucher du doigt qu'elles possèdent tous les avantages des écoles publiques anglaises, et que de plus elles fournissent aux enfants l'occasion d'apprendre parfaitement deux langues.

Il y en a qui confondent les deux expressions: Manual Training (Travaux Manuels) et Technical Education (Education Technique). Le cours des travaux manuels enseigne certains arts manuels en vue de leur valeur éducative; pendant que celui de l'éducation technique rend le garçon apte à remplir certains emplois pour lesquels on l'a préparé.

Ainsi le travail manuel tel qu'il est pratiqué à l'Ecole Provencher a pour but de faire l'éducation de la main, de la tête et du cœur; il donne la confiance en soi, la force, l'adresse, l'habileté dans l'exécution; il développe le muscles, les nerfs, l'amour et l'estime du travail; il astreint aux habitudes d'observation, d'exactitude, d'ordre, de propreté, de méthode, de persévérance, de patience dans les difficultés, etc.

Pourquoi, demandera-t-on peut-être, n'a-t-on pas introduit ces travaux plus tôt dans les écoles, s'ils constituent un facteur si important dans l'éducation. La réponse est que les conditions d'existence sont différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient autrefois. On essaye de faire de nos jours à l'école les travaux qui jadis se faisaient à la maison. Alors chez la majeure partie de la population, l'enfant dès son bas âge était initié et employé à toutes sortes de travaux utiles ou nécessaires.

Les biographies de bien des grands hommes dans les lettres, les sciences, les arts ou les inventions nous montrent qu'ils ont reçu leur éducation dans les mêmes conditions que nous tendons à créer pour la jeunesse actuelle.

Chronique de la Province

BRUXELLES

La soirée de charité organisée par le Cercle Catholique, en l'honneur du Rév. M. Heynen, curé, et au profit de son église, a eu lieu le 16 nocembre en preésence d'une salle comble. Une belle adresse d'hommage a été présentée au dévoué pasteur et tous les paroissiens s'y sont associés chaleureusement. Le Rév Curé y a répondu en quelques mots partis du cœur. Les trois comédies portées au programme ont été interprètées avec entrain. M. Octave Rodts, du Club Belge de Saint-Boniface a prêté un concours précieux comme chanteur populaire en français et en flamand et ses monologues ont eu un grand succès ainsi que les morceaux de fanfare supérieurement exécutés par l'Union, sous la direction de M. A. François et les soli de MM. Doyon, Massinon et F. Hacault. Le chœur, *Soldat du Christ*, bien en situation a été particulièrement applandi.

Quant à la vente au profit de l'église, elle a été fructueuse.

Communiqué.

Le Cercle Catholique et la Fanfare l'Union offraient dimanche soir une séance d'honneur au Révérend M. Heynen, le distingué curé de Bruxelles. On lui a présenté une adresse toute vibrante d'émotion et de reconnaissance et dont nous reproduisons le passage suivant :

Oui, révérend et très cher M. le Curé, c'est aujourd'hui que la paroisse de Bruxelles a voulu célébrer votre fête si populaire depuis 14 ans. La paroisse ne regrette pas de la célébrer quinze jours en retard, tout au contraire.

"Cette fête de famille coïncide en effet avec une nouvelle épreuve s'ajoutant à tant d'autres accumulées sans que jamais aucune d'elles ait pu abattre votre courage d'homme de cœur, votre héroïsme sacerdotal et pastoral. La dernière de ces épreuves, toute récente, loin de nuire à votre caractère sacré, le rehausse d'une façon unique jusqu'ici dans les annales du clergé catholique du Manitoba."

"Vive le révérend M. Heynen; vive le cher curé de Bruxelles; *ad multos annos.*"

Cette adresse a été lue par M. Louis Hacault pour les paroissiens. L'entrée du curé a donné lieu à une touchante ovation. L'adresse a été plusieurs fois interrompue de bravos et les quelques paroles en réponse du héros de la fête ont été couvertes d'applaudissements. La lecture de l'adresse a eu lieu au milieu des drapeaux de la fanfare de la Belgique et du Sacré-Cœur portant la devise "l'union fait la force."

ST. ADOLPHE

Le bazar qui a eu lieu à St. Adolphe, du 10 au 15 courant, a rapporté la jolie somme de $1,037.65. La candidate qui a obtenu le premier prix a été Mlle Eléonore Delorme, avec la somme de $636.52; et la seconde Mlle Anna Hamel avec la somme de $404.16. Ces deux candidates ont reçu les félicitations de tous pour le zèle, l'ordre et le savoir faire qu'elles ont montré dans cette circonstance.

Les nombreux visiteurs qui sont venus porter leur généreux concours ont admiré la richesse des articles et le bon ordre avec lequel ce bazar a été conduit. C'est donc un véritable succès, et nous sommes autorisés par M. l'abbé Mireault, curé de la paroisse d'adresser un sincère merci a tous.

La bénédiction de la nouvelle église à St. Adolphe aura lieu lundi le 1er décembre à 10 heures a.m. La cérémonie sera faite par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, et le soir du même jour, à 8 heures p.m., les élèves du couvent donneront une séance présidée par Mgr l'Archevêque.

Jeudi le 13, St. Adolphe avait le plaisir de recevoir la visite de l'Hon. M. Jos. Bernier, Secrétaire-Provincial, accompagnée de M. l'échevin Edouard Guilbault, M. Prosper Gaevart, J. A. Charette, F. Lavoie, Alf. Dandurand, qui ont beaucoup contribué au succès du bazar.

Dimanche le 16, deux cents personnes assemblées dans l'ancienne église ont eu l'occasion d'entendre de la belle musique exécutée par l'orchestre de M. Zotique Bertrand aidé de M. Jacques Prendergast, Albert Martel, et Mlle M. Pendergast, M. et Mme Aubert Hébert et Mme O'Sullivan et M. Martel.

Les applaudissements ne leur ont pas fait défaut. Le soir les élèves du couvent étaient au comble de la joie en entendant quelques morceaux d'orchestre.

Un Accident au Bourdon

Il faisait, samedi, jour de la Toussaint, à Montréal, un ciel serein et par centaines affluaient dans le temple saint des fidèles au culte des trépassés.

Soudain, un choc violent se fit sentir du haut de la tour ouest de Notre-Dame qui fut secouée jusque dans ses assises profondes ; les sonneurs sentirent les câbles s'affaiser dans leur mains nerveusement fermées; ils trébuchèrent et s'entrechoquèrent entre eux, comme on le fait quand se brise un cable auquel on se tient cramponné dans le vide.

Le lourd battant de deux mille livres s'était brisé et, après avoir enfoncé le plancher de la tour audessous de la cloche géante, s'était comme crispé aux énormes poutres de chêne de la charpente supérieure de la tour à quelques pieds plus bas.

Ce fut un instant d'effroyable stupeur, car à cinquante pieds en dessous du bourdon les sonneurs étaient dans l'impossibilité de se rendre compte du danger qui menaçait leur vie, la vie également d'un grand nombre de personnes qui circulaient dans les larges escaliers conduisant aux jubés. On crut un moment que la cloche pesant plus de douze tonnes s'était détachée de son chevalet et qu'elle allait opérer une descente vertigineuse, terrible et meurtrière jusqu'au bas de la tour. On se hâta de monter au beffroi et, avec un long soupir de soulagement, on constata alors que l'accident se résumait à la simple rupture du battant. Pour éviter toutefois un plus grand mal, on lia fortement la pièce brisée aux poutres de la tour en attendant qu'on puisse la tirer et la déloger de là au moyen d'une grue gigantesque.

C'est ainsi qu'il se passera plusieurs semaines, que ce ne sera probablement pas avant les grandes solennités de Noël que la voix du bourdon de Notre-Dame se fera de nouveau entendre.

Historique du Bourdon

Le bourdon actuel est le second qui ait orné la tour ouest de Notre-Dame le premier qui avait été installé en 1846 ayant été frappé d'une fêlure. Il pèse 24,780 livres, est haut de six pieds et, à son ouverture, son diamètre est de 8 pieds et 7 pouces. Le son en est grand, plein, majestueux. Lui-même raconte son histoire dans la légende suivante, traduite du latin:

J'ai été fondu l'année 1847 de l'ère chétienne, la 202ième depuis la fondation de Montréal, la 1ère du pontificat de Pie IX, la 10ème du règne de Victoria, reine d'Angleerre ; je suis le don des marchands, des agriculteurs et des artisans de Ville-Marie."

PETITES ANNONCES

Demandé.—Faiseuses de chapeaux de paille, ou filles dégourdies accoutumées aux nouvelles machines et désirant apprendre. S'adresser à la Western Hat Mfg. Co., 3 et 4 Farmer's Advocate Building, Langside et Notre-Dame Winnipeg.

M. A. Pelletier offre en vente du bois : Epinette Rouge, $6.25 la corde; au-dessus d'une corde $6.00. S'adresser au No. 92 rue Aubert, Saint-Boniface. 3-6

A Louer—Maison rue Aulneau, $16.00 par mois. S'adresser au No. 28 rue Aulneau. 3-j.n.o.

Samedi dernier (le 15) une somme d'argent a été trouvée. On pourra la réclamer au No. 169 Ave Provencher.

A Louer—Maison avec toutes les améliorations modernes, chauffage à eau chaude, rue Saint-Jean-Bautiste; meublée ou non meublée; à très bon marché. Aussi suite dans Norwood Court. Possession immédiate. Pour toute information s'adresser à Cusson Agencies Ltd., 60 Ave. Provencher.

Une bonne cuisinière ou fille générale, demande de l'emploi. S'adresser au No. 126 rue Aulneau Saint-Boniface.

On demande deux agents pour Saint-Boniface, parlant le français de préférence, bonne position. Adressez-vous jeudi avant-midi au No. 222 rue McDermott, suite 1 et 2, Winnipeg.

MM. Simmens & Dégagné ont maintenant des autos pour le transport des passagers dans n'importe quelle partie de la ville et des environs. Phone: Main 1177.

On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame Joseph Bernier, rue Dumoulin.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

MM. Simmins & DeGagné, ont le plaisir d'annoncer aux propriétaires d'automobiles qu'ils ont ouvert une boutique de réparations et de peinture de toutes espèces au No. 60 avenue Provencher, Saint-Boniface et ils sollicitent l'encouragement du public.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.